

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4309 du Vendredi 21 Novembre 2025 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ASSEMBLEE NATIONALE: QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT



Passage du ministre d'Etat, ministre du Commerce

L'intervention du ministre Alphonse Claude Nsilou à propos de la circulaire portant suspension provisoire d'importation des machettes et des motos dans le pays.

(P.6)

FOOTBALL

Bagamboula-Mbemba "Tostao", une voix sage dans une période de crise

(P.19)



ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Il y a cinq ans Mgr Manamika était installé dans son siège

(P.10)



CULTURE

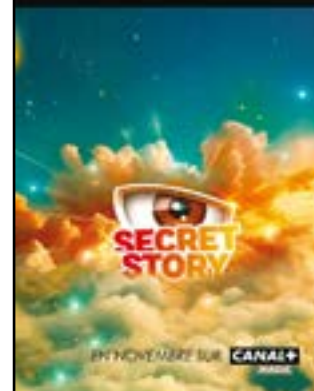
Emmanuel Boundzeki Dongola incite les jeunes écrivains à plus de travail

(P.17)

EDITORIAL

Le 14 Novembre, contre le diabète

CANAL+



LES CADEAUX SONT DEJA LA !

LE DECODEUR HD
1 000 F. CFA TTC
A PARTIR DE 2 MOIS
D'ABONNEMENT A ACTUEL

REABONNEZ-VOUS
30 JOURS OFFERTS
A TOUTES LES CHAINES
+ DSTV ENGLISH PLUS

92 92
CANAL+ CONGO



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement BIRD N° 9686-CG

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION DE FIRMES)
N° 012/MEH/PASEL/UGP-SC-2025**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'AMELIORATION DES
SERVICES D'ELECTRICITE EXERCICES 2024, 2025 ET 2026**

PAYS: République du Congo
Nom du projet: Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (P501343)
Prêt BIRD n°: 96860-CG
Intitulé de la Mission: Recrutement d'un cabinet chargé de l'audit externe du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité, exercices 2024, 2025 et 2026
N° de référence: CG-032-PASEL-SC-25

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité. Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un cabinet chargé de l'audit externe du projet d'amélioration des services d'électricité, exercices 2024, 2025 et 2026.

2. Les services de consultant («les Services») consistent à exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la clôture de chaque exercice comptable, ainsi que sur les ressources mises à la disposition du projet et les dépenses exécutées au cours dudit exercice. Pour chaque exercice comptable audité, la durée de l'audit est estimée à 30 jours calendaires maximum.

La mission sera exécutée en deux phases, à savoir:
- Phase 1: Audit du PPA et des comptes 2025 du Projet;

- Phase 2: Audit des comptes 2026 du Projet.

3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

4. Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles («Consultants») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection de la liste restreinte sont les suivants:

a) Expérience générale du consultant

- Être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant faisant profession habituelle d'auditer les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF;

b) Expérience spécifique

- Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'audit des projets de développement financés par les PTFs internationaux au cours des cinq (5) dernières années; les missions réalisées pour des projets mis en œuvre en République du Congo, puis dans la sous-région CEMAC, seront un grand atout.
- Justifier d'une expérience pertinente en audit financier des projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers (PTFs) internationaux.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.15, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI» de la Banque mondiale, juillet 2016 révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 («Règlement de Passation des Marchés»), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité technique et le coût.

8. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 8H00 à 16H00.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises à l'adresse ci-dessous, en version physique assortie d'une clé USB contenant la version électronique au plus tard le 10 décembre 2025 à 12H00.

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

Adresse: 22 Avenue Albert BASSANDZA
(Non loin de la Clinique COGEMO) /Centre-Ville
Brazzaville-République du Congo
Tél: (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07
Email: passationdesmarchespasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 10 novembre 2025

Le Coordonnateur



Olivier MAZABA NTONDELE

ATLS

Africa Tax and Legal Services en sigle «ATLS»
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social: BP 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

CONGOCAP

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège Social: Base Industrielle ex Limonaderie, Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00302

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale mixte du 30 Juin 2025, enregistrées à Pointe-Noire le 1^{er} octobre 2025, sous le folio 185/10 N°7720, les Associés de la société CONGOCAP, décident qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société malgré la perte constatée au cours de l'exercice écoulé.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-Verbal de l'assemblée Générale Mixte sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-01420** du 21 octobre 2025.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro **N°CG-PNR-01-2021-B12-00302**.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

2H HARDILESS HYGIENE

Société à Responsabilité Limitée pluripersonnelle
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social: n° 30, Avenue Georges DIAMND,
Quartier la Baraka, Centre-ville, vers la CNSS,
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte authentique dressé à Pointe-Noire en date du 12 septembre deux vingt-cinq, enregistré le 09 septembre 2025, sous folio 168/12 et numéro 6961 à la recette d'impôts du centre, Pointe-Noire, République du Congo, il a été constitué une société dénommée **2H HARDILESS HYGIENE**, dont les caractéristiques sont les suivantes:

DENOMINATION SOCIALE: 2H HARDILESS HYGIENE;
FORME: Société à Responsabilité Limitée pluripersonnelle;
OBJET: La collecte, le tri et la gestion des déchets;
DUREE: 99 Années;

SIEGE SOCIAL: n° 30, Avenue Georges DIAMND, Quartier la Baraka, Centre-ville, vers la CNSS;
APPORTS EN NUMERAIRE: 1.000.000 Francs CFA en numéraire représentant le capital social;
IMMATRICULATION: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 septembre 2025, sous le numéro: **CG-PNR-01-2025-B12-00160**;
GERANCE: Monsieur **DIKABANA Gillis Urfel Fril** est nommé gérant, pour une durée de quatre (04) ans.

Pour avis.

OFFICE NOTARIAL Stanislas BAKISSY

Adresse: Rond-Point Kassaï, Immeuble MAKOSSO TCHAPI,
en Face du Magasin Sporafric
Centre-ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO,
TELEPHONE (242) 05 792 7575- 06 620 49 57
e-mail: monnotaireconseil@gmail.com

AVIS DE DISSOLUTION - LIQUIDATION

SOCIETE «SETEC CONGO»

Société par Actions Simplifiées au capital de 2.000.000 FCFA
Siège: Avenue Charles de Gaulle, en face de l'hôtel Atlantic Palace, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG-PN-01-2017-B16-00194

Aux termes d'un acte sous seing privé portant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale des associés du 26 aout 2025, reçu en dépôt par le Notaire soussigné le 29 septembre 2025,

Il a été décidé de la dissolution anticipée et la liquidation amiable de la société suscitée.

En conséquence de ladite décision Monsieur **Alain BLOCH** a été nommé liquidateur.

Pour avis

LE NOTAIRE

VISITE DU CHEF DE L'ETAT DANS LE NIARI

Pierre Mabiala espère une mobilisation massive

En prévision de la visite du Chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso dans le Niari les 21 et 22 novembre prochains, le ministre d'Etat Pierre Mabiala a organisé, le 12 novembre 2025, une rencontre citoyenne avec les filles et fils du Niari résidant à Brazzaville.

Cette mobilisation avait pour but de définir d'abord les actions à entreprendre. Ensuite, il s'agit de prendre des dispositions pratiques. Enfin, il faudrait convenir des moyens financiers, humains et matériels nécessaires à l'organisation. Il a également souligné la nécessité de mettre en place une commission d'organisation.

Pierre Mabiala souhaite une mobilisation impressionnante de 157.500 personnes. Pour cela, il souhaite impliquer toutes les parties prenantes: les partis politiques (de la majorité, de l'opposition, et du centre), les parlementaires, les élus locaux, les ONG et diverses associations. «Nous avons

l'habitude de recevoir le Président de la République à Dolisie. Cette fois, nous devons monter de deux ou de trois niveaux. La mobilisation doit être plus forte, plus grande que celle qu'il a l'habitude de voir dans le Niari. Tout le monde doit être mis à contribution», a déclaré Pierre Mabiala.

Une commission d'organisation a été mise sur pied pour coordonner cette mobilisation. En attendant des ressources financières, il a précisé qu'il fallait d'abord s'organiser pour établir une base financière solide.

Pierre Mabiala, qui avait à ses côtés le ministre Emile Ouosso, le député Pascal Léyinda, et la sénatrice Elisabeth Mapaha, a insis-



Le ministre d'Etat Pierre Mabiala (à l'extrême droite) et Emile Ouosso à l'extrême gauche pendant la rencontre citoyenne

té sur le fait qu'il n'est pas possible de mener des actions politiques sans financements.

À l'issue de cette visite, le Président pourrait rencontrer les cadres et notables du Niari. Parmi les sujets à lui soumettre, Pierre Mabiala a évoqué la Fondéco, les routes de Kimongo et celle de Dolisie-frontière du Gabon en arrêt.

Il a également remercié, pour le pont de Kibangou, la hausse des investissements dans l'industrie du bois, la construction de l'agence de la BEAC, les bénéfices de l'exploitation minière de Mayoko, la cimenterie de Tao Tao ainsi que la paix retrouvée dans le Niari.

Cyr Armel YABBAT-NGO

URGENCES SANITAIRES AU CONGO

L'OMS met en garde le Sénat contre la récurrence des épidémies

Le 14 novembre 2025, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo, Dr Vincent Dossou Sodjinou, a présenté aux sénateurs un état des lieux des urgences sanitaires dans le pays. Il a lancé un appel pour la mobilisation des ressources financières afin de protéger la santé des Congolais.

Pour le Dr Vincent Dossou Sodjinou, malgré certains progrès, les indicateurs de morbidité et de mortalité au Congo demeurent au-dessus des normes internationales. La mortalité maternelle, par exemple, s'élevait à 445 décès pour 100 000 naissances en 2021. La mortalité néonatale était de 26,6 %, tandis que la mortalité infantile atteignait 44,5 %.

Choléra: épidémie mortelle avec un taux de létalité de 8,2%

Le Congo a déclaré l'épidémie de choléra le 26 juillet 2025. Au 3 novembre, le pays a enregistré 815 cas et 67 décès, soit un taux de létalité de 8,2 %, bien au-dessus des taux observés dans les pays voisins.

Dr Vincent Dossou Sodjinou a précisé que 84% des décès ont eu lieu dans les communautés, ce qui indique des délais d'accès aux soins. Bien que la tendance nationale semble se stabiliser, les risques demeurent élevés avec l'arrivée de la saison des pluies et la reprise des activités scolaires.

Mpox: expansion rapide et préoccupante

La situation liée au Mpox (variole de singe) est également alarmante. Le Congo a rapporté 24 cas en 2024, un chiffre qui a grimpé à 86 cas entre janvier et octobre 2025, soit une augmentation de 258%.

Ebola: Un niveau de préparation jugé insuffisant

Alors que la RDC est en proie à une épidémie ayant causé 64 cas et 45 décès (taux de létalité de 70,3%) au 11 novembre

l'amélioration des infrastructures locales, le redéploiement des experts de l'OMS dans les départements, et la garantie d'un financement régulier pour les programmes de vaccination et de lutte contre les maladies.



Photo de famille

Depuis 2024, le pays totalise 110 cas, principalement chez les hommes (60%), avec une concentration chez les adultes âgés de 30 à 39 ans. L'apparition de nouveaux clades (1b et 2b) liés à des transmissions sexuelles complique la réponse à l'épidémie. Les lacunes dans la surveillance laissent à penser que la situation pourrait être sous-estimée.

Rougeole: 22 districts en situation épidémique

Au 2 novembre 2025, le Congo a compté 445 cas suspects de rougeole, dont 193 confirmés par des tests de laboratoire et 304 par des liens épidémiologiques. Au total, 22 districts sanitaires ont été classés en situation d'épidémie. Une campagne de réponse est prévue, mais son lancement est retardé en raison de l'absence de financement national et d'une rupture de stock de vaccins.

2025, le Congo a évalué son niveau de préparation nationale à seulement 37%, bien en dessous des 80% requis.

Analyse des faiblesses structurelles

Le Dr Vincent Dossou Sodjinou a souligné plusieurs difficultés qui rendent le Congo vulnérable: la détection tardive des épidémies, les décès massifs dans les communautés, la faiblesse des soins de santé primaires, l'absence de coordination multisectorielle pour l'accès à l'eau potable et aux latrines, ainsi que l'incapacité à tirer parti des leçons apprises pendant la lutte contre la Covid-19.

Les attentes de l'OMS vis-à-vis du Sénat

L'OMS a formulé diverses recommandations aux sénateurs. Elle demande la relance des soins de santé primaires,

L'Organisation encourage également l'adoption d'une loi intégrant la santé dans toutes les politiques publiques et le renforcement de la responsabilité des élus locaux sur les indicateurs de santé.

Le Dr Vincent Dossou Sodjinou a réaffirmé l'engagement de l'OMS à soutenir le Congo dans le renforcement de son système de santé, l'accès aux soins et la prévention des urgences sanitaires. Il a souligné l'importance de mobiliser des ressources domestiques, en citant les mots du directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus: «Chaque ressource mobilisée n'est pas une simple ligne budgétaire; elle représente une vie protégée, une vie sauvée, ou une vie perdue si les financements ne sont pas disponibles»

C. A. YABBAT-NGO

Editorial

Le 14 Novembre, contre le diabète

Nous devrions désormais marquer une pause à chaque 14 novembre de l'année. Se poser la question du pourquoi, c'est aussi en partie favoriser l'expansion d'un mal aussi silencieux que dangereux. C'est l'ONU qui a voulu que l'humanité vive dans la conscience d'une maladie qui commence à ronger nos sociétés: le Diabète. Méconnu chez nous il y a quelques décennies, la «maladie du sucre» tend à exploser. Dans la pleine conscience ou la légèreté de nos comportements, nous continuons à engloutir les produits sucrés, souvent exagérément sucrés, et à les faire aimer de nos enfants. L'explosion, c'est demain. C'est-à-dire bientôt!

Le Diabète ne se soigne pas. Ses signes annonciateurs sont aussi discrets qu'indolores, au début. Beaucoup de nos parents sont décédés sans même savoir de quoi. Il y a quelques décennies, la maladie, peu connue, suscitait la peur fatale de la mort. Parce qu'il ne semblait pas y avoir d'issue et de parcours de guérison. La maladie suscitait la peur et l'angoisse de l'inconnue. Aujourd'hui, les choses ont changé.

Le Diabète reste toujours une maladie qu'on ne peut soigner, certes, mais en plus d'une décennie les avancées de la médecine ont été telles que sa prise en charge a énormément évolué. Et, d'abord, la connaissance même de la maladie a fait du chemin. Grace à des initiatives comme la Journée mondiale de lutte contre le Diabète, ou Sidaction, la connaissance et la maîtrise de ce mal ont apaisé les esprits et fait grandir l'espoir. Dans notre pays, l'accès aux centres de soins s'est démocratisé. Chaque Centre de santé intégré (CSI) est capable d'offrir les premiers gestes de maîtrise de cette maladie: lecture de sa glycémie, distribution des molécules antidiabétiques, premiers conseils diététiques... Le diabète devient une maladie domptée. On n'en guérit pas, mais on n'en meurt pas forcément non plus!

De nombreux bénévoles tendent la main à ceux qui franchissent les portes des centres appropriés. A Brazzaville, une institution comme la Maison Bleue (derrière la Maison d'arrêt) prodigue soins et conseils chaque mercredi. Son directeur, le Dr Evariste Buenizabila, chef du service des Maladies métaboliques au Chu, déploie son équipe et contribue à dédramatiser la maladie.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face
hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-
Noire – République du Congo.

MAUSIL
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au capital de : 1.000.000 F CFA
Siège social : Boulevard de Loango, enceinte GNCAC,
Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM N° CG-PNR-01-2024 -B13-00091.

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société **MAUSIL**, du 30 Septembre 2025, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 30 Septembre 2025, enregistré au domaine et timbres en date du 20 Octobre 2025, sous le **folio 195/06 N°766**, il a été décidé de la Modification de l'objet social, de la manière suivante :

La société **MAUSIL** a pour objet social :

- Formation ;
- Portage d'affaires.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-01418**, du **21 Octobre 2025**.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B13-00091**.

Fait à Pointe-Noire, le 17 Novembre 2025.

Pour insertion.
- Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE -

Notre client, une institution financière panafricaine, acteur de référence sur le marché africain, présent dans douze (12) pays africains, et compte près de 3 000 employés.

Le Groupe affirme son ambition de devenir le leader africain.

Dans le cadre du renforcement de son effectif, la filiale du Congo recrute un chef comptable et un comptable H/F hautement qualifiés qui seront sous la supervision directe du Directeur Administratif et Financier avec les missions et responsabilités suivantes :

Missions et responsabilités du chef comptable :

- S'assurer de la tenue à jour des journaux comptables et du grand livre (saisie et édition) et du classement des documents comptables et des pièces justificatives;
- S'assurer de la vérification de la régularité des dépenses effectuées dans le respect des imputations budgétaires et veiller au classement des pièces justificatives de ces dépenses (devis, BC, factures, BL, copie de chèques...);
- S'assurer de l'édition des balances mensuelles et réaliser le rapprochement bancaire mensuel;
- S'assurer de la mise en œuvre et du suivi des opérations comptables;
- S'assurer du traitement des informations reçues de la Trésorerie;
- Superviser la préparation des états comptables ainsi que les revues analytiques y afférentes;
- Assurer la vérification des états de trésorerie;
- Contrôler la régularité et la sincérité des informations financières et comptables;
- Participer à la production des programmes et rapports d'activités annuels;
- Participer à la définition des procédures comptables et financières puis s'assurer de leur application;
- Mettre en place une veille en vue de se tenir informé de l'évolution de la réglementation comptable et financière et recommander les ajustements idoines;

- Contribuer à l'actualisation et à la conception d'outils d'analyse et de suivi (outils de reporting, tableau de bord, états de synthèse);
- Réaliser toute autre activité demandée par le supérieur hiérarchique dans le cadre des objectifs de la direction.

Profil :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de BAC+4 en Finance et Comptabilité, Audit ou toute autre qualification équivalente;
- Avoir au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles avérées et prouvées au poste de Comptable
- Avoir de solides expériences en matière de gestion comptable et financière;
- Avoir la maîtrise d'Office 360 et sa flotte bureautique (Word, Excel avancé, Power Point), et des logiciels de gestion comptable et financière;
- Être rigoureux et autonome, réactif et proactif;
- Être capable de travailler sous pression;
- Avoir une excellente capacité d'analyse et de synthèse;
- Être de bonne moralité et avoir une grande capacité à travailler en équipe;
- Avoir le sens des responsabilités et de la retenue professionnelle;
- Savoir gérer les priorités et être force de propositions.

Missions et responsabilités du comptable :

- Faire le suivi de la fiabilité et de l'image sincère des comptes afin de garantir la certification des états financiers.
- Effectuer la revue des comptes
- Vérifier les imputations et écritures comptables
- Vérifier les analyses de comptes
- Contrôler les comptes de trésorerie
- Suivre les comptes d'immobilisations
- Effectuer la revue des liasses fiscales
- Contrôler et traiter les éléments de paie

- Suivre les comptes de charges et produits
- Définir les schémas comptables pour l'ensemble des opérations
- Appuyer les différentes unités organisationnelles au quotidien
- Organiser et animer des modules de formation à l'attention des opérationnels;

Profil :

- Bac +3 minimum Audit ; Comptabilité, Contrôle de Gestion
 - 4 ans minimum au poste de Comptable
 - Avoir le sens de la communication et de la discrétion
 - Être honnête, rigoureux et méthodique
- Lieu des postes : Brazzaville, CONGO
Type de contrat de travail : Contrat à durée déterminée avec une période d'essai (si CDD concluant à terme, signature d'un CDI).
L'offre est valable jusqu'au 28 novembre 2025 inclus à 17h 00 mn, heure de Brazzaville.
Si vous correspondez au profil recherché, merci d'envoyer à l'adresse suivante : recrutements.societes@gmail.com:
- Une lettre de motivation dûment signée;
 - Un curriculum vitae détaillé (plus une photo couleur).
 - Les certificats ou attestation de travail couvrant le nombre d'année requis pour le poste à pourvoir;
 - Les copies certifiées des diplômes obtenus et certificats de formation (éventuel).

NB :

Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai, ne seront pas examinés. Seules les candidatures retenues pour les tests seront contactées. Nous nous réservons le droit de ne pas donner une suite au présent avis de recrutement.

REPUBLIQUE DU CONGO - CATHOLIC RELIEF SERVICES

Inauguration de l'Institut National de Biologie et de Veille Sanitaire (INBVS) : un pas décisif vers l'excellence scientifique et sanitaire au Congo



Ce lundi 17 novembre, la ville de Pointe-Noire a été le théâtre d'un moment historique pour le secteur de la santé en République du Congo, avec l'inauguration officielle de l'INBVS, placée sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République accompagné de son épouse.

Financé par la Banque mondiale et co-équipé grâce au Fonds mondial via CRS Congo, à travers le mécanisme C19RM pour le Renforcement du Système de Santé, cet institut de pointe est structuré autour de 5 laboratoires multidisciplinaires et interconnectés à savoir :

- 1-Un laboratoire de Biologie Moléculaire et de Génomique fonctionnelle;
- 2-Un laboratoire de Microbiologie;
- 3-Un laboratoire de Biochimie, d'Immunologie et d'Hématologie;
- 4-Un laboratoire de Bromatologie, Toxicologie et Contrôle qualité
- 5-Et un laboratoire de Biologie d'urgence.

Ces 5 laboratoires ainsi réunis, visent à répondre à trois priorités majeures :

- Le diagnostic biologique avancé;
- La recherche scientifique, la formation et l'innovation;
- La veille sanitaire et la surveil-

lance épidémiologique. Dans son allocution, le Ministre de la Santé a rappelé la portée de cette réalisation : «*Là où la santé vacille, la vie s'éteint ; mais là où la science éclaire, la nation avance.*» Il a souligné que cet institut incarne une architecture cohérente au service d'une même ambition : protéger la santé, anticiper les risques, développer la science et servir la nation. En parfaite harmonie avec la mission de CRS, cette infrastructure incarne l'engagement du gouvernement à garantir aux populations le droit fondamental à la santé, à la vie et à la dignité. CRS Congo est fier d'avoir contribué à cette réalisation majeure, aux côtés du Gouvernement et de la Banque mondiale, et renouvelle son engagement pour le renforcement du système de santé au service du bien-être des Congolais. La cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre chef du gouvernement, de membres du gouvernement,



Coupe du ruban symbolique par Son Excellence Monsieur Président de la République, Chef de l'Etat.



Visite du bâtiment par Son Excellence Monsieur Président de la République, avec la délégation des officiels.

de hautes autorités politiques, militaires et religieuses, de représentants diplomatiques, de la Représentante de la banque mondiale au Congo, le Représentant Résident de CRS Congo,



De gauche à droite le Dr Alemayehu GEBREMARIAM, Représentant Résident de CRS Congo, saluant le Pr Jean-Rosaire IBARA, Ministre de la Santé et de la Population.



Visite du bâtiment par Son Excellence Monsieur le Président de la République, avec la délégation des officiels.

des représentants du Système des Nations Unis, d'acteurs du secteur sanitaire et d'une forte mobilisation communautaire à Pointe-Noire.

L'équipe de rédaction CRS.

CANCER

Pour la gratuité des soins

Le 29 octobre 2025, l'Assemblée nationale a organisé, en collaboration avec l'OMS-Congo, une session de sensibilisation et de dépistage en faveur des députés et de son personnel, axée sur le cancer du sein et du col de l'utérus. La séance était présidée par Roland Bouiti Viaudo, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, en présence de Mme Lydie Pongault, ministre de l'industrie culturelle, ainsi que Vincent Dossou Sodjinou, représentant de l'OMS-Congo.

Cette initiative fait suite au mois d'octobre Rose, consacré à la sensibilisation sur le cancer, soulignant l'importance de la prévention, du dépistage et du traitement précoce des cancers du sein et du col de l'utérus. La ministre Lydie Pongault, représentant le ministre de la santé, a souligné que la prévention primaire et le dépistage sont les meilleures stratégies pour sauver des vies, surtout face au coût élevé des soins, incluant les médicaments anticancéreux, la radiothérapie et les soins palliatifs. Elle a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à diminuer la mortalité et la morbidité liées aux cancers dans le pays. Donatien Moukassa, directeur de cabinet du ministre de la santé, a précisé que seule la Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU) peut assurer l'accessibilité financière. Il a soulevé un problème crucial: la disponibilité des ressources financières. «Des comptes nationaux de la santé présentent depuis plus de 10 ans, un déficit qui

venir des ambassadeurs de la santé, à soutenir les femmes dans cette lutte pour leur vie et leur dignité. Roland Bouiti Viaudo a rendu hommage à toutes les femmes qui affrontent cette maladie avec courage et dignité. Durant la session, deux présentations ont été faites. La

sité d'adopter une loi pour lutter contre les cancers, couvrant la prévention, le traitement et les soins palliatifs, tout en garantissant la disponibilité des médicaments et de la radiothérapie. Le professeur Clotaire Itoua a ensuite parlé du cancer du col de l'utérus, notant



Photo de famille

se situe autour de 20 à 25% avec un taux de couverture inférieur à 1%», a-t-il déclaré. Il a également mentionné l'importance de la vaccination, précisant que le Congo est en difficulté depuis trois ans en raison d'un manque de financement de 13 milliards de francs CFA, ce qui nuit à la vaccination. Le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale a constaté que les cancers représentent un défi majeur pour la santé publique, appelant à une sensibilisation accrue et à un dépistage régulier. Il a encouragé les députés à de-

professeure Judith Nsondé Malanda a abordé le thème du cancer du sein, qui est le premier cancer au Congo avec 530 nouveaux cas, soit 3,20% de prévalence. Malheureusement, la mortalité reste élevée, avec 241 décès en 2022. Elle a regretté l'absence de radiothérapie au Congo, ce qui contraint les patients à se faire traiter à l'étranger. Et a plaidé pour la gratuité des soins pour les malades et a souligné l'importance de la sensibilisation. La prof. Judith Nsondé Malanda a insisté sur la néces-

que sa mortalité atteint des niveaux alarmants. Il a expliqué que ce cancer est souvent causé par une infection sexuellement transmissible, précisant que les manifestations peuvent apparaître 15 à 20 ans après l'exposition au virus, soulignant ainsi l'importance du dépistage. À noter que le cancer se caractérise par une multiplication anormale des cellules, entraînant la destruction de l'organe affecté.

Cyr Armel YABBAT-NGO

FORMATION

Les magistrats du Congo en renforcement de capacités

Le représentant de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), en sa qualité de président du conseil d'administration, Nicéphore Fylla De Saint-Eudes, a ouvert le 4 novembre à Brazzaville la session de formation sur les droits de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats.

Cette session est soutenue par le ministère du Développement industriel et du secteur privé et le ministère de la Justice. Placée sous le sceau du renforcement de l'application judiciaire en droit de la propriété intellectuelle dans l'espace de l'OAPI, la formation s'inscrit dans la volonté de promouvoir une justice efficace. Le ministre Nicéphore Fylla De Saint-Eudes a exhorté les magistrats à être responsable pour assurer l'effectivité des droits de propriété intellectuelle. Pour lui, le droit d'auteur, régi par l'annexe VII de l'Accord de Bangui, protège les œuvres littéraires et artistiques. «Le droit national de chaque membre est chargé d'appliquer les sanctions en cas d'atteinte au droit de propriété intellectuelle», a-t-il réaffirmé. Pour M. Estève Degla, représentant du directeur général de l'OAPI, la rencontre de Brazzaville va permettre le partage d'expérience et de discuter sur des enjeux liés à l'application

judiciaire des droits de propriété intellectuelle. Car, a-t-il dit, «la jurisprudence en matière de propriété intellectuelle est confrontée à de nouveaux défis imposés par exemple par la montée en puissance du numérique. Il entraîne des multiples atteintes à la propriété intellectuelle». Le représentant du ministère de la Justice, Aristide Clotaire Mathieu Okoko, a appelé les magistrats à s'approprier les outils de décision qui leur seront transmis durant ces trois jours de travaux afin de renforcer leur capacité sur le droit de la propriété intellectuelle. Étant donné que la propriété intellectuelle est présentée comme un levier essentiel du développement économique et industriel au cœur de la compétitivité, de la créativité et de la croissance durable, il est essentiel au magistrat garant du droit. Durant les trois jours d'échanges et de travail permettront d'approfondir les



Le ministre Nicéphore Fylla De Saint-Eudes à la clôture de la formation



Le ministre, les formateurs et les participants

connaissances; partager l'expérience et d'harmoniser les pratiques judiciaires dans l'espace de l'OAPI en vue d'une

justice plus cohérente.

Christevie OBA (Stagiaire)

COUP D'OEIL EN BIAIS

Ces "bébés-noirs" qui n'abdiquent pas
Malgré l'opération de la DGSP, il y a toujours des scènes de braquage dans les quartiers de Brazzaville. La nuit du lundi 17 novembre 2025, vers 23h, deux présumés "bébés-noirs" ont tenté de braquer une femme qui tripotait son téléphone portable à Ngambio, un quartier de Mfilou-Ngambaba (7e arrondissement). Mais, ils ont été pris en chasse par les habitants qui ont pu mettre la main sur l'un des deux. Ils l'ont achevé. Le matin du mardi, son corps et sa machette se trouvaient encore sur le lieu où il avait été rattrapé et tué.

Un ravin menace de couper la principale route goudronnée de Mayanga

Les pluies diluviennes recommencent à défrayer la chronique. Ainsi la principale voie goudronnée permettant d'accéder à Mayanga, un quartier de Madibou (l'arrondissement 8), est confrontée à un ravin qui progresse à un rythme inquiétant, menace de la couper et d'interrompre la circulation. Ce ravin est désormais à deux mètres de la chaussée et menace aussi les installations électriques. En tout cas, s'il faut sauver cette route, c'est maintenant que les pouvoirs publics devraient réagir.

Les ex-travailleurs de l'ex-ONPT reviennent en force

Les ex-travailleurs du défunt Office national des postes et télécommunications (ONPT) ont décidé d'organiser un sit-in devant la Primature, mercredi 19 novembre 2025 à 8h précises. Ils entendent réclamer l'exécution d'un arrêt de la Cour d'appel du tribunal de grande instance de Brazzaville condamnant l'Etat congolais au paiement de la bagatelle de 15.725.154.431 francs CFA. Cette somme avait été prélevée sur leurs droits sociaux par la commission chargée des entreprises d'Etat liquidées. Ils promettent de s'habiller de rouge, en signe de colère.

Chasse aux dormeurs à la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo

Au cours des messes de la semaine passée, le nouveau curé de la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo (arrondissement 2) a demandé aux fidèles de signaler la présence des jeunes gens qui transforment l'église en dortoir aux heures libres. L'église est une maison de prière. Mais le curé a oublié la catégorie de personnes qui donnent l'impression de venir prier. Leur attitude les trahit. Car au bout de quelques minutes seulement, ils roupillent le long de la messe, confortablement installés sur les bancs. Et ils sont surpris, à la fin, que la messe soit si courte ! Cela est facile à comprendre quand on a ronflé pendant que d'autres priaient et chantaient !

Traque des "bébés-noirs": «des raisons secrètes» ?

Au-delà des aspects sécuritaires et du souci de l'Etat de lutter contre toutes les formes d'insécurité pour faire renaître la paix dans les quartiers où elle était menacée par la criminalité sanglante, les spéculations vont bon train sur les «raisons secrètes» qui auraient poussé la Sécurité présidentielle et la Garde républicaine à déclencher les hostilités. Selon certaines sources, on redoutait à Brazzaville que les délinquants pourchassés aujourd'hui ne soient convertis en nervis armés si le pays venait à connaître une période d'agitation politique avant l'élection présidentielle de mars 2026. Il se dit aussi que «des gens qu'on maîtrisait difficilement s'agitaient dangereusement». En somme, il s'agirait d'une opération de prévention. Il faudra attendre que la tempête soit retombée pour y voir clair.

Contrôle d'identité

Depuis peu, à Brazzaville et à Pointe-Noire après 21h, il est désormais obligatoire d'avoir sa carte nationale d'identité pour éviter de se faire arrêter. Cette mesure a été mise en place dans le but de renforcer la sécurité et lutter contre la criminalité juvénile. Elle est complémentaire à l'opération visant à traquer les "bébés-noirs" ou les kulunas menée par la DGSP. Mais combien de Congolais possèdent réellement une carte d'identité ? Obtenir ce document relève presque du luxe. Des citoyens affirment s'être enregistrés 2, 3, voire 5 fois sans jamais recevoir leur carte !

Passage du ministre d'Etat, ministre du Commerce, le 14 novembre 2025

Je vous remercie Honorable Président pour la parole que vous me donnez,

Honorable Dilou Ngoma

Vous nous interpellez sur les raisons de la suspension des importations des machettes et des motos dans notre pays, sur les alternatives locales possibles pour remplacer ces produits, et enfin sur les conditions nécessaires pour lever ou reconsidérer cette suspension.

Honorable

Hier, quand, tous, nous regardions à la télé ces scènes horribles de personnes gisant au sol dans un bain de sang parce que poignardées, dans la rue ou dans le métro, alors qu'elles vauquaient simplement à leurs occupations, nous étions tous choqués. Ces images, bien que horribles, étaient trop lointaines pour nous interpeller. Notre émotion passait très vite. Ça se passait dans des pays lointains. On se disait même, qu'il était impensable que cette barbarie nous atteigne. On a tous oublié que le



Alphonse Claude Nsilou

monde était devenu un village interconnecté. Que cette violence à la télé et dans les réseaux sociaux, pouvait affecter nos enfants au point de la banaliser. Jusqu'au jour où nous avons découvert, impuissants, que nos propres enfants ne savaient plus régler leurs conflits d'enfants autrement que par des machettes, en bandes organisées, dans la rue et même dans les établissements scolaires. On les a vus ensuite, tel des possédés, se mettre à agresser, dépecer sans raison les populations innocentes dans la rue et dans leurs maisons, de jour comme de nuit. Les populations vivaient dans la terreur, personne

n'osait plus sortir le soir venu. Et cette fois-ci ça ne se passait plus à la télé mais bien chez nous, dans notre pays, dans nos villes, dans nos quartiers et dans nos villages.

Honorables

La gravité de la situation sécuritaire créée par nos propres enfants nous interpelle tous, parents, élus, enseignants, politiques, etc., à tous les niveaux.

T Au niveau du ministère du commerce nous avons pris

la mesure que vous évoquez: suspendre l'importation des machettes et des motos.

Suspendre le temps d'affiner la réglementation à l'importation et à l'accès à ces deux outils indispensables.

Cette circulaire qui suspend l'importation des machettes et des motos est une mesure qui fait suite à une forte activité d'entrée inhabituelle de machettes à nos frontières et de quantités importantes de machettes retrouvées chez certains de nos enfants interpellés.

La machette, outil indispen-

sable dans la vie, particulièrement en agriculture est devenue une arme redoutable dans de mauvaises mains. Son usage ainsi que celui de la moto a été visiblement détourné.

Honorable

Le temps de la suspension, mes collègues en charge de la sécurité, de l'agriculture et moi-même travaillons sur la manière de réglementer l'accès à ces outils indispensables à l'activité économique pour sécuriser d'avantage les populations. A l'issue de ce travail, la me-

sure sera levée.

Je peux d'ores et déjà vous dire que la levée de cette mesure interviendra courant décembre, donc le mois prochain

A toutes fins utiles je porte encore à la connaissance de la population qu'aucun texte n'a interdit la vente des machettes et des motos. Les stocks des machettes et des motos sont très importants et restent disponibles dans les commerces.

Honorables députés,

Laisser aux travailleurs des secteurs agricole et du transport d'acquiescer à souhait leurs outils de travail dans un cadre juridique adéquat, telle est la finalité de la réglementation recherchée.

Je vous remercie.

ASSEMBLEE NATIONALE

Médard Milandou chez Isidore Mvouba

Le 12 novembre 2025, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a reçu en audience le nouveau bureau du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), conduit par son président, Médard Milandou.

Le président de l'Assemblée nationale et le bureau du CSLC ont



Médard Milandou.

discuté de la présentation de cette nouvelle équipe dirigeante.

À sa sortie de l'audience, Médard Milandou a souligné l'importance du respect des règles déontologiques et éthiques dans le journalisme, s'engageant à faire appliquer la loi contre les acteurs de désinformation et la diffamation. tout en appelant à la responsabilité des animateurs des réseaux sociaux.

Le président du CSLC a également affirmé que la dignité humaine doit être préservée et que les mé-

dias doivent se conformer aux lois régissant l'exercice du journalisme. «Nous ne demandons que le respect de ces lois et l'évitement de toute diffamation. La liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres», a-t-il rappelé, ajoutant qu'ils sortaient de cette audience satisfaits par rapport aux dossiers présentés au président de l'Assemblée nationale ainsi que des conseils reçus.

KAUD

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

Unité de Coordination du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAON)

Invitation à Soumissionner [IAS]
Biens

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE CONSERVATION ET ENERGETIQUE EN FAVEUR DES GROUPEMENTS DE FEMMES DANS LES DEPARTEMENTS DE LA BOUENZA (MADINGOU), DES PLATEAUX (DJAMBALA) ET DU POOL(KINKALA).

IAS N° : N°B01.1/MAEP/UCP-PRODIVAC-2025

Acheteur: Ministère de l'Agriculture et de la Pêche/Unité de Coordination du Projet PRODIVAC (MAEP/PRODIVAC)

Projet : Projet de Développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo

Intitulé du Marché: Acquisition des équipements de conservation et énergétique en faveur des groupements de femmes dans les départements de la Bouenza (MADINGOU), des Plateaux (DJAMBALA) et du Pool (KINKALA).

Pays : République du Congo

Prêt/Crédit/Don N° : 2000200004602

Méthode de passation de marché : Appel d'Offres International (AOI)

AON N°: N°B01.2_B01.3/MAEP/UCP-PRODIVAC-2025

Émis le : 21/11/2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'Acquisition des équipements de conservation et énergétiques en faveur des groupements de femmes dans les départements de la Bouenza (MADINGOU), des Plateaux (DJAMBALA) et du Pool (KINKALA). Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche/Unité de Coordination du Projet (MAEP/PRODIVAC) sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements de conservation et énergétique en faveur des groupements de femmes dans les Départements de la Bouenza (Madingou), des Plateaux (Djambala) et du Pool (Kinkala)°. Ces équipements comprennent : (i) dix-neuf (19) congéla-

teurs et (ii) cinquante-six (56) Groupes électrogène constituées en deux (02) lots distincts.

- Lot 01 : Fourniture et mise en service de dix-neuf (19) Congélateurs ;
- Lot 02 : Fourniture et mise en service de cinquante-six (56) Groupes électrogène)

Ces fournitures seront livrées et les destinations finales sont: le groupement de femmes de Bouenza ; le groupement de femmes de Plateau et le groupement de femmes de Pool. Le délai de livraison ne devrait pas dépasser cent-vingt (120) jours à dater de l'entrée en vigueur du marché. Il est à noter que le marché Comprendra également le montage et mise en service des équipements.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale ouverte en recourant à un Appel d'Offres (AOI) telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015), disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet PRODIVAC/ Ministère de l'Agriculture , de l'Elevage et de la Pêche, Email : prodivacongo@gmail.com à l'attention du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRODIVAC et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous au siège du PRODIVAC, sis à Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA durant les heures de travail de 09h00 à 15h00 (heure de Brazzaville, TU+1).

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable ne pas dépasser de cent mille (100 000) francs CFA ou 150 Euros. La méthode de paiement sera en espèces ou transfert au nom du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRODIVAC contre reçu. Le dossier d'appel d'offres sera envoyé au soumissionnaire par la Poste aérienne pour l'étranger ou le dossier physique retiré au PRODIVAC.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le

05/01/2026 à 10h00 (heure de Brazzaville, TU+1). La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les Offres remises

Lot	Montant (F CFA) en chiffre	Montant (F CFA) en lettre
1	200 000 Deux cent mille	
2	1 170 000 Un million cent soixante-dix mille	

en retard ne seront pas acceptées. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-après : siège de l'Unité de Coordination du Projet PRODIVAC, sis à Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA le 05/01/2026 à 10h30 (heure de Brazzaville, TU+1).

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission, pour un montant de :

8.Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du Projet
A l'attention de Monsieur Marcel Dieudonné NZEMBA, Coordonnateur

Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA

Téléphone : (+242) 06 878 72 45/06 644 75 07

Adresse électronique: prodivacongo@gmail.com; estelle.bouss@yahoo.fr et gregorynga@yahoo.fr

Fait à Brazzaville le,

Le Coordonnateur

Relancer la diplomatie régionale

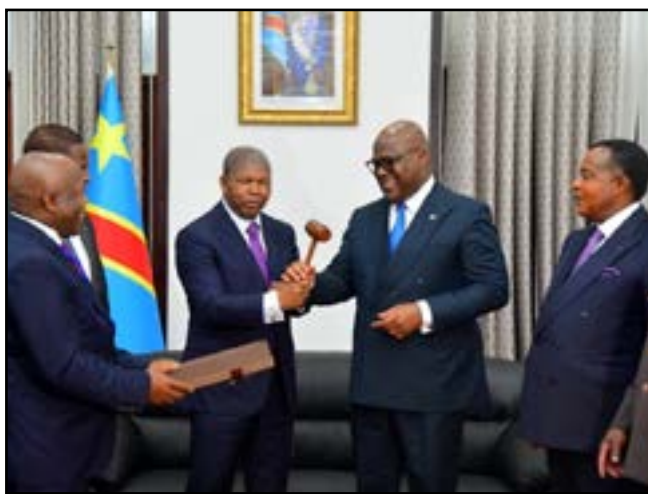
Le neuvième sommet des Grands-Lacs, sommet de la Conférence internationale sur la région des Grands-Lacs. Il n'y avait eu de réunion de ce niveau à la CIRGL depuis novembre 2020. Les Chefs d'Etat des douze pays membres se sont retrouvés à Kinshasa. En amont de ce rendez-vous, des ministres des ministres ont participé, la veille, vendredi 14 novembre, à un événement dédié à des projets économiques d'envergure dans la région. Autour du président congolais Félix Tshisekedi, quatre chefs d'Etat étaient présents: l'Angolais Joao Lourenço, le Congolais Denis Sassou-Nguesso, le Burundais Evariste Ndayishimiye et le Centrafricain Faustin-Archange Touadéra. La RDC a pris officiellement la tête de l'institution lors de ce IX^e sommet.

Dans son allocution d'ouverture, le Président Félix Tshisekedi a énoncé ses ambitions pour cette présidence: tout d'abord, la réforme constitutionnelle de la CIRGL. Le pays veut aussi mettre au cœur de cette présidence la diplomatie économique: faire de l'institution un outil de développement pour la région des Grands-Lacs en privilégiant l'interconnexion entre les



Félix Tshisekedi

États. Mais, l'ambition de Kinshasa avec ce sommet, c'est de donner une nouvelle dynamique à la CIRGL. Et pour le ministre congolais de l'Intégration territoriale Floribert Anzuluni, il y a deux priorités: la paix et la coopération économique. Néanmoins, les conflits étaient palpables lors de ce rendez-vous, et notamment celui qui secoue l'est de la RDC avec le groupe armé M23, soutenu par le Rwanda voisin. La rencontre s'est déroulée sans le Rwanda qui n'a pas envoyé de représentants au niveau des experts, des diplomates. Le siège du président Paul Kagame est resté vide, comme une preuve que la tension entre Kigali et Kinshasa est toujours forte. Et ce bien malgré les discussions qui se tiennent à Doha et à Washington



Joao Lourenço remettant les attributs du pouvoir à Félix Tshisekedi

pour mettre un terme au conflit opposant l'armée congolaise et ses alliés au groupe AFC/M23, soutenu par le Rwanda. Il y a également le conflit au Soudan avec cette guerre civile qui déchire le pays depuis avril 2023. Enfin, il a aussi été question de la Tanzanie. L'élection contestée de la présidente Samia Suluhu Hassan a donné lieu à des violences post-électorales sur lesquelles la CIRGL est restée discrète, voire silencieuse. Ce vendredi 14 novembre, les différents ministres des pays de la Conférence internationale sur la région des Grands-Lacs (CIRGL) ont participé à trois tables rondes organisées autour de trois projets régionaux d'infrastructures: le corridor de Lobito, qui doit permettre d'acheminer les produits miniers congolais jusqu'à l'océan

Atlantique, le corridor ferroviaire Tanzanie-Burundi-RDC et le projet routier entre l'Ouganda et la Centrafrique, en passant par le Congo-Kinshasa. La RDC a donc souhaité mettre en avant des projets d'interconnexion. «Le Congo doit être un trait d'union», a en effet expliqué la Première ministre Judith Suminwa qui n'a pas caché la volonté de son pays, qui prend la tête de la CIRGL, de mettre la diplomatie économique au cœur de cette présidence. «La RDC est au carrefour de sept espaces d'intégration, a-t-elle rappelé, notre responsabilité historique, c'est de rassembler plutôt que diviser».

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Le Gouvernement et le M23 signent une feuille de route pour un accord de paix

Le Gouvernement de la RD Congo et le groupe rebelle M23 ont signé samedi 15 novembre 2025, à Doha, au Qatar, une feuille de route préalable à un accord de paix dans l'est du pays. L'accord a été signé par les représentants des deux parties lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Doha.

Cet accord ne comporte «aucune clause contraignante et ne modifiera pas la situation sur le terrain», a déclaré Benjamin Mbonimpa, représentant la délégation du M23 à Doha. Le texte contient huit chapitres consacrés aux causes profondes du conflit qui seront négociés avant d'aboutir à un accord de paix global», a-t-il relevé.

Kinshasa réclame le retrait des troupes rwandaises de son sol, tandis que Kigali conditionne ce retrait à la neutralisation des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), un groupe armé formé par d'anciens responsables du génocide rwandais et réfugié en RDC. Le M23, de son côté, clame sa volonté de renverser le régime du président congolais, Félix Tshisekedi, et de se maintenir dans les zones sous son contrôle.

Le négociateur en chef du Qatar, Mohammed al-Khulaifi, a qualifié cet accord d'historique, avant d'affirmer que les médiateurs poursuivraient leurs efforts pour parvenir à la paix sur le terrain.

Soutenu par le Rwanda, le M23, même si Kigali a longtemps nié avoir aidé le groupe rebelle, s'est emparé en janvier de Goma, la plus grande ville de l'Est du pays, avant de poursuivre sa progression dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Les combats ont fait des milliers de morts et déplacé des centaines de milliers de personnes supplémentaires cette année, tout en aggravant le risque d'une guerre régionale à grande échelle.

Le Qatar, les Etats-Unis et l'Union africaine sont engagés depuis plusieurs mois dans des négociations visant à mettre fin au conflit dans l'est de la RDC riche en ressources naturelles. Depuis avril, le Qatar a ainsi accueilli plusieurs cycles de pourparlers directs entre le gouvernement congolais et les rebelles, mais ceux-ci ont principalement porté sur les conditions préalables et les mesures visant à instaurer la confiance.

Les combats ont continué ces derniers jours dans l'Est entre le M23 et l'armée congolaise appuyée par des milices locales, notamment dans le territoire de Walikale, situé dans la province du Nord-Kivu, et dans les hauts plateaux du Sud-Kivu. Les deux camps s'accusent presque quotidiennement de violer le cessez-le-feu convenu en juillet.

Alain-P. MASSAMBA

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
Unité de Coordination du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAON)

Invitation à Soumissionner [IAS]
Biens

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION AGRICOLES EN FAVEUR DES GROUPEMENTS DE FEMMES DANS LES DEPARTEMENTS DE LA BOUENZA (MADINGOU), DES PLATEAUX (DJAMBALA) ET DU POOL(KINKALA).

IAS N°: N°B01.1/MAEP/UCP-PRODIVAC-2025

Acheteur: Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche/ Unité de Coordination du Projet PRODIVAC (MAEP/PRODIVAC)
Projet: Projet de Développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo

Intitulé du Marché: Acquisition des équipements de transformation agricoles en faveur des groupements de femmes dans les départements de la Bouenza (MADINGOU), des Plateaux (DJAMBALA) et du Pool (KINKALA).

Pays: République du Congo

Prêt/Crédit/Don N°: 2000200004602

Méthode de passation de marché: Appel d'Offres International (AOI)

AOI N°: N°B01.1/MAEP/UCP-PRODIVAC-2025

Émis le : 21/11/2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'Acquisition des équipements de transformation agricoles en faveur des groupements de femmes dans les départements de la Bouenza (MADINGOU), des Plateaux (DJAMBALA) et du Pool (KINKALA). Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche/Unité de Coordination du Projet (MAEP/PRODIVAC) sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements de transformation agricoles en faveur des groupements de femmes dans les Départements de la Bouenza (Madingou),

des Plateaux (Djambala) et du Pool (Kinkala)°. Ces équipements comprennent : (i) Quarante-trois (43) Pétrisseurs alimentaires, (ii) cinquante et un (51) Broyeurs de cossettes de manioc, (iii) soixante-treize (73) Broyeurs-Mélangeur agro-industriel, (iv) treize (13) Décortiqueur de maïs motorisé, (v) quarante-trois (43) Râpeuses de manioc industrielle, (vi) quatorze (14) Presses à manioc, (vii) quarante-huit (48) Éplucheurs de manioc motorisé et, (viii) treize (13) Égreneur de maïs motorisé en lot unique. Le délai de livraison ne devrait pas dépasser cent-vingt (120) jours à dater de l'entrée en vigueur du marché. Il est à noter que le marché Comprendra également le montage et mise en service des équipements.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale ouverte en recourant à un Appel d'Offres (AOI) telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015), disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> et ouverte à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet PRODIVAC/ Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Email : prodivaccongo@gmail.com à l'attention du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRODIVAC et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous au siège du PRODIVAC, sis à Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA durant les heures de travail de 09h00 à 15h00 (heure de Brazzaville, TU+1).

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable ne pas dépasser de cent cinquante mille (150 000) francs CFA ou 220 Euros. La méthode de paiement sera en espèces ou transfert au nom du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRODIVAC contre reçu. Le dossier d'appel d'offres sera envoyé au sou-

missionnaire par la Poste aérienne pour l'étranger ou le dossier physique retiré au PRODIVAC.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05/01/2026 à 10h00 (heure de Brazzaville, TU+1). La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-après : siège de l'Unité de Coordination du Projet PRODIVAC, sis à Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA le 05/01/2026 à 10 h30 (heure de Brazzaville, TU+1). Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission, pour un montant de **Seize millions (16 000 000) francs CFA**.

7. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'appel d'offres.

8. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est :
Unité de Coordination du Projet
A l'attention de Monsieur Marcel Dieudonné NZEMBA, Coordonnateur
Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA
Téléphone: (+242) 06 878 72 45/06 644 75 07
Adresse électronique: prodivaccongo@gmail.com; estelle.bouss@yahoo.fr et gregorynga@yahoo.fr

Fait à Brazzaville le,

Le Coordonnateur

ATLS

Africa Tax & Legal Services

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA

Siège Social: BP 1233, Pointe-Noire

RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

SOCIETE LES GRANDS MOULINS DU PHARE

Société Anonyme Unipersonnelle en sigle «SA»

au capital de FCFA 23 355 260 000

Siège Social: Avenue de Bordeaux, Enceinte Portuaire Mole Est,

Port Autonome de Pointe-Noire.

Pointe-Noire, République du Congo.

RCCM: CG-PNR-01-2017-B14-00204

Aux termes du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 06 Aout 2025, enregistré à Pointe-Noire le 22 Octobre 2025, sous le folio **194/15 N°2666**, et du procès-verbal des décisions mixtes de l'Actionnaire Unique du 1^{er} Septembre 2025, enregistré à Pointe-Noire le 22 Octobre 2025, sous le folio **194/18 N°2669**, les décisions suivantes ont été prises:

Pour le conseil d'administration:

- De coopter un nouvel actionnaire par cession d'actions de **SOMDIA SA à CADYST GRAIN SA**;
- De nommer de nouveaux administrateurs en remplacement des démissionnaires;
- De nommer le président du conseil d'administration par le nouveau: Monsieur **KAMANOU TAWAMBA Célestin Pascal**.

Pour l'assemblée générale:

A titre extraordinaire: De constater la cession des actions et changement d'actionariat; De créer la fonction de censeur; De modifier les statuts de la société; D'adopter de nouveaux statuts actualisés.

A titre ordinaire: La ratification de la cooptation des administrateurs; La nomination de censeur. Les administrateurs suivants ont été nommés:

- La société **CADYST GRAIN** représentée par Monsieur **KAMANOU TAWAMBA Célestin Pascal** (Administrateur);
- Monsieur **KAMANOU TAWAMBA Célestin Pascal** (Administrateur);
- Madame **KOUAM DJOKO** Épouse **GOUATER Elisabeth** (Administrateur).

Le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-01465**, du 28 octobre 2025.

Le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-01466**, du 28 Octobre 2025.

L'inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le **N°CG-PNR-01-2017-B14-00204**, du 28 octobre 2025.

Pour avis.

La Délégation de l'Union européenne à Brazzaville recrute:

un(e) Secrétaire / Assistant(e) administratif (ve)

< contrat à durée déterminée de 2 ans au maximum >

L'avis de vacance complet est disponible sur le site officiel:

https://www.eeas.europa.eu/delegations/congobrazzaville_fr (Opportunités / Postes vacants)

Date limite d'envoi des candidatures: 01/12/2025 à 12h00



Seul(s) les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contactés

La Délégation de l'UE promeut l'égalité des chances et applique une politique de recrutement inclusive et non discriminatoire.

La Délégation de l'Union européenne à Brazzaville recrute :

un(e) Secrétaire gestionnaire du courrier

< contrat à durée déterminée de 2 ans au maximum >

L'avis de vacance complet est disponible sur le site officiel:

https://www.eeas.europa.eu/delegations/congobrazzaville_fr (Opportunités / Postes vacants)

Date limite d'envoi des candidatures: 01/12/2025 à 12h00



Seul(s) les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contactés

La Délégation de l'UE promeut l'égalité des chances et applique une politique de recrutement inclusive et non discriminatoire.

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET

ET DU PORTEFEUIL PUBLICS

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°011/2025/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
		SECTION	PLLE (S)	PLLE (S)	SUPERFICIE			
1.	14663 DU 03/06/25	CG	01	01	442.73 m²	KOUFOLI	05	PARIS-LOEMBA Kemitia Juliette
2.	10590 DU 05/08/20	Q	42 et 43	42 et 43	484.00 m²	MVOU MVOU	02	THIAM MAMADOU
3.	14648 DU 22/05/25	AF	06	06	500.00 m²	SIAFOUMOU	05	TENDY OBEMBO Weber Stephen
4.	14226 DU 22/10/24	AE SUITE	07	07	532.50 m²	SIAFOUMOU	05	LES ENFANTS LOUEMBET (Rockia, Kefane, Aminata)
5.	13990 DU 19/06/24	ACW1 3T	01 à 10	01 à 10	4000.00 m²	LIAMBOU	LOANGO	LIBALI Smarth Barent
6.	14206 DU 11/10/24	AX	06 et 07	06 et 07	800.00 m²	LOUSSALA	03	KIBODI Ludovic Maurice
7.	14156 DU 19/09/24	U	04	04	500.00 m²	TIE TIE	03	SOCIETE CPRS TRADING
8.	14304 DU 27/11/24	ACW SUITE 2	1 à 10	1 à 10	4000.00 m²	LIAMBOU	LOANGO	NZOUNGANI née KOUCKA BAHLOUD Ornella Venancia
9.	14091 DU 14/08/24	DKB	07 et 08	07 et 08	1000.00 m²	DIOSSO	LOANGO	NGOUALA NDALA Chrisna Amos
10.	14234 DU 25/10/24	ADG	02	02	500.00 m²	MONT-KAMBA	05	NGAMBOU MOUNAMOU Edwige Chamelie
11.	14555 DU 28/03/25	ACV3	01	01	400.00 m²	MENGO	LOANGO	LOEMBA Erwin Jessy
12.	12850 DU 18/10/22	AE	08 et 09	08 et 09	725.00 m²	SIAFOUMOU	05	DJIMBI- JEANCEL Telmann Précieux
13.	14215 DU 17/10/24	BZ1	09	09	298.88 m²	TCHIBALA	05	OPAKA Vinny Franckel
14.	14724 DU 08/07/25	AH	18	18	627.13 m²	FAUBOURG	05	MASSANGA Jeanne
15.	14484 DU 19/02/25	R	15 ter	15 ter	226.58 m²	GRAND MARCHE	01	FOFANA Amadou
16.	14584 DU 14/04/25	R	02	02	341.91 m²	GRAND MARCHE	01	KADIDIA BAMBA, DRAME Assitou, SEKOU Dramé et AISSE NOUMA Dramé BANONGO
17.	14666 DU 03/06/25	AI	7	7	400.00 m²	MAKAYABOU	05	Grâce Nathalie
18.	14696 DU 25/06/25	AB	07	07	521.18 m²	SONGOLO	05	DENGUET Jean
19.	14587 DU 16/04/25	V	20	20	300.00 m²	TIE TIE	03	SELE Hervan Lolck Gasthen
20.	14658 DU 27/05/25	V	24	24	300.00 m²	TIE TIE	03	M'VOULA NTSONDE Patricia Marie Cornellie
21.	14710 DU 03/07/25	AR	01	01	400.00 m²	VOUNGOU	03	SAHAROU Sylla
22.	14151 DU 09/09/24	CN	13	13	481.93 m²	VINDOULOU	04	NGATSE ISSENGUET Romain
23.	12938 DU 06/12/22	W	15 ter	15 ter	168.00 m²	TIE TIE	03	NGOUARI BAYI Touré
24.	14765 DU 23/07/25	AD	1	1	781.09 m²	SIAFOUMOU	05	TCHICAYA Sandrine Hélène
25.	14739 DU 11/07/25	X	15	15	150.00 m²	MBOUKOU	03	BOUCKOULOU Lydie Gracella Luna
26.	14758 DU 17/07/25	ABW1	09	09	500.00 m²	MONGO – MPOUKOU	05	BISSOUTA DINGOUAKA Patric
27.	14558 DU 31/03/25	CG	01	01	500.00 m²	KOUFOLI	05	SCI TRAGA
28.	14247 DU 04/11/24	-	-	-	1600.00 m²	YABOU	LOANGO	MASSAKA YOULOU Brianie Evralle
29.	14573 DU 08/04/24	C	177 ter	177 ter	357.20 m²	SONGOLO	02	BAMBI Allegra Lucrece Prosperine
30.	6613 DU 16/07/15	BZ1	04	04	500.00 m²	TCHIBALA	05	GUIMBI KOSSO Alma Gladys
31.	14349 DU 11/12/24	CK	03 BIS	03 BIS	250.00 m²	MONGO – KAMBA	04	BATCHI-BIKOU Beige Rhodi
32.	14754 DU 16/07/25	AG	01 et 02	01 et 02	874.45 m²	TCHIALI	05	TCHIAMAH Michele Frank Christelle
33.	14751 DU 16/07/25	S	03	03	386.29 m²	ROY	02	DIALLO Mamadou Moussa
34.	14750 DU 16/07/25	S	03	03	425.28 m²	MATENDE	02	SOUARE Yahaya
35.	12154 DU 09/09/22	BZ4	05	05	500.00 m²	TCHIBALA	05	MATONDO Gloire Jessica
36.	14019 DU 04/07/24	ABD	06	06	559.55 m²	VINDOULOU	04	TCHIKAYA Basile Patrick Grâce
37.	13665 DU 12/12/23	BZ2	03	03	500.00 m²	TCHIBALA	05	PANDZOU Lanydre Christ Adrinel

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 04 novembre 2025

Le chef de bureau,

Yvon Faustin Magloire OKEMBA,

Inspecteur des Impôts

Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'institution inaugure sa mandature 2025-2029

Le Conseil économique social et environnemental a tenu du 30 au 31 octobre 2025 à Brazzaville les travaux de la session inaugurale et de la première session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE), marquant le lancement officiel de la mandature 2025-2029. Ces assises, présidées par Mme Émilienne Raoul, ont réuni les membres nouvellement nommés par le décret présidentiel n° 2025-173 du 13 mai 2025, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, représentant le chef de l'État, Denis Sassou Nguesso.

Dans son discours d'ouverture, le Premier ministre a souligné le rôle fondamental du CESE dans le système constitutionnel congolais, rappelant qu'il constitue «un espace de dialogue permanent entre les acteurs sociaux» et un cadre d'expression privilégié de la démocratie participative. Il a félicité Mme Raoul pour sa reconduction à la présidence du Conseil, saluant par là même la reconnaissance du rôle des femmes dans la gouvernance publique. «Le Conseil économique, social et environnemental est le dépositaire d'un modèle de cohésion sociale. Il doit être le lieu où, même en temps de crise, le fil du dialogue n'est jamais rompu», a affirmé le chef du gouvernement, invitant les conseillers à approfondir leur coopération avec les institutions de la République afin d'appuyer les politiques publiques dans les domaines économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Mme Émilienne Raoul a exprimé sa gratitude envers le président de la République pour la confiance renouvelée. Elle a évoqué les défis de la nouvelle mandature, notamment la croissance urbaine non ma-



Photo de famille après l'ouverture des travaux de la session inaugurale

trisée, la préservation de l'environnement et la promotion d'une économie équitable. Elle a également attiré l'attention sur la baisse de la représentation féminine au sein du Conseil et sur la nécessité d'impliquer davantage les jeunes dans les processus décisionnels. «Nous devons ouvrir un dialogue sincère sur les avis du Conseil afin qu'ils trouvent une traduction concrète dans les politiques publiques», a-t-elle déclaré, appelant à un soutien multiforme du gouvernement pour la mise en œuvre des études et recommandations de l'institution. Les travaux en plénière ont permis l'adoption du règlement intérieur et du règlement financier du Conseil, après examen et amendement. Ces textes constituent désormais la charpente juridique et administrative de l'institution pour la période 2025-2029. La présidente du CESE a ensuite procédé à la mise en place des quatre commissions permanentes, chargées respectivement des affaires économiques; des affaires sociales; des affaires éducatives, culturelles et religieuses; et des affaires environnementales. Cette structuration vise à garantir une meilleure spécialisation des travaux et une plus grande efficacité dans la formulation des avis consultatifs. Le Premier ministre a encouragé les conseillers à orienter

leurs réflexions vers les grands enjeux contemporains: la justice climatique, le développement humain, la bonne gouvernance et la réduction des inégalités. Il a souligné que le contexte international, marqué par les crises économiques et environnementales, impose une concertation nationale renforcée. «Les solutions à nos défis requièrent l'association de toutes les intelligences», a-t-il déclaré, réaffirmant la volonté du gouvernement de valoriser le CESE comme «conseiller du Parlement et du Gouvernement» dans la construction d'une croissance économique durable et partagée. La session s'est conclue par l'adoption d'un communiqué final et par un message de Mme Raoul saluant la qualité des échanges et l'esprit de responsabilité des membres. Elle a remercié le gouvernement pour son appui et exhorté les conseillers à faire du CESE un outil efficace d'aide à la décision et de cohésion nationale. Par ce double rendez-vous inaugural et ordinaire, le Conseil économique, social et environnemental affirme son ambition: devenir un pilier du dialogue social et du développement durable au Congo, au service d'une gouvernance participative et équitable.

Gaule D'AMBERT

HYDROCARBURES

Le Congo dans le leadership énergétique africain

La 25^e session des réunions statutaires du Conseil exécutif et la 48^e réunion du Conseil des ministres de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO) se sont ouvertes officiellement vendredi 31 octobre à Kintélé, sous la présidence de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre congolais des Hydrocarbures et président en exercice de l'organisation. Ces assises, qui se sont poursuivies jusqu'au 4 novembre 2025, constituent un moment décisif pour l'avenir énergétique du continent, réunissant ministres, experts et membres du Conseil exécutif venus de l'ensemble des pays membres de l'APPO.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Itoua a salué «l'esprit d'unité et de professionnalisme» qui caractérise les travaux de



Après l'ouverture des réunions statutaires de l'APPO

l'APPO, tout en félicitant le Secrétariat général pour son rôle moteur dans la mise en œuvre des réformes entamées depuis 2018. Il a insisté sur la consolidation de la gouvernance institutionnelle et sur le lancement imminent de la Banque africaine de l'énergie, un projet majeur dont 70 % du capital initial,

évalué à 500 millions de dollars, a déjà été mobilisé. «Le bâtiment du siège est prêt à plus de 90 %, a-t-il déclaré, et tout en place pour le décollage effectif de la Banque avant la fin de l'année», a-t-il ajouté, réaffirmant la volonté du Congo d'accompagner cette dynamique continentale. Prenant la parole à son tour,

SOCIETE CIVILE

Accord tripartite pour appuyer l'initiative privée

L'Union des entrepreneurs et dirigeants chrétien du Congo (UNEDIC), Future africa coaching program (FACOM) ou Programme africain d'accompagnement pour l'avenir et la Commission épiscopale Justice et Paix (CEJP) ont signé, jeudi 6 novembre 2025, un protocole d'accord pour appuyer l'initiative privée. Cet accord vise à former des dirigeants d'entreprise et à soutenir l'accompagnement managérial. Il a été paraphé par Nazaire Nkani, président de l'UNEDIC, l'abbé Guy Noël Okamba, coordonnateur national de la CEJP et Lucas Kamdem, d'origine camerounaise, président de FACOP.

La formation entrepreneuriale est un engagement visant garantir l'efficacité pédagogique du programme et à assurer l'impact durable du partenariat entre les parties. Elle permettra de donner un savoir nécessaire pour aider les chrétiens à créer de la richesse, à se développer, à développer la société et leur pays le Congo. Le but est de faire les affaires avec l'inspiration de la doctrine sociale de l'Eglise.

Pour l'UNEDIC, la destination du chrétien n'est pas la pauvreté, elle est plutôt la richesse, parce que Dieu a créé un monde très riche. «En signant cet accord, nous avons prévu apporter un soutien en matière d'entrepreneuriat aux jeunes porteurs de projets, aux femmes et aux demandeurs d'emplois. Dieu a mis en nous des richesses qu'on doit développer et qu'on doit émerger. En persévérant dans la prière, Dieu va manifester ce qu'il a caché en toi. C'est le seul secret», a déclaré Nazaire Nkani, président de l'UNEDIC. L'abbé Guy Okamba, très optimiste, a rassuré que cet accord permet d'avancer. «Nous avons le devoir, nous entant que structure de l'Eglise, d'améliorer notre communication auprès de nos chrétiens pour que cha-



Lucas Kamdem, abbé Guy Noël Okamba et Nazaire Nkani, pendant la signature de l'accord

cun prenne conscience que le Christ dans sa simplicité a su communiquer le message de l'espérance. Malgré tout

les engagements des uns et des autres, les conditions dans lesquelles on va évoluer pour former les jeunes



Echange des parapheurs après la signature du protocole d'accord

ce que l'on peut rencontrer comme obstacle, comme difficulté, on ne doit pas se bloquer, le chrétien ne doit pas

congolais dans l'entrepreneuriat surtout dans le milieu chrétien et avec ceux qui ont des projets, qui veulent



Photo de famille à la fin de la cérémonie

vivre dans la misère. Il faut travailler pour sortir de cette pauvreté qui nous quête à chaque instant». Pour Lucas Kamdem, l'ambition ne peut que réussir, quand on a l'onction de l'Eglise, avec l'appui de la Commission épiscopale Justice et PAIX du Congo: «Avec tous les diocèses du Congo, on ne peut que réussir. Il a fallu signer ce protocole d'accord qui fixe

entreprendre. On va commencer avec les deux archidiocèses de Brazzaville et Pointe-Noire, comme une phase pilote. On va toucher tout le Congo et faire tout pour qu'il y ait un changement visible au cours des prochaines années dans le domaine de l'entrepreneuriat. Nous mettrons l'accent sur le côté éthique».

Philippe BANZ

le Secrétaire général de l'APPO, Dr Omar Farouk Ibrahim, a dressé un bilan éloquent de son mandat entamé en 2020. Revenant sur les défis surmontés, notamment la pandémie de Covid-19, il a rappelé les efforts déployés pour reconstruire l'organisation et renforcer sa crédibilité internationale. «En un peu plus de trois ans, nous avons réussi à transformer l'APPO en une institution respectée à l'échelle mondiale, symbole de la voix africaine dans les débats énergétiques», a-t-il déclaré, remerciant le Conseil exécutif pour son accompagnement constant. Pour sa part, le président du Conseil exécutif, M. Kouamé

Bienvenu Essé, représentant la Côte d'Ivoire, a salué la qualité de l'organisation et la mobilisation exemplaire des pays membres. Il a exprimé sa gratitude envers le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou Nguesso, pour «les excellentes conditions d'accueil et de travail» offertes aux délégations. M. Essé a également exhorté ses pairs à «placer l'intérêt collectif au-dessus des considérations nationales» afin de faire de cette session un moment décisif pour l'unité et la prospérité énergétique du continent. Cette 25^e session, qui a réuni le Conseil des ministres, le Conseil exécutif et plusieurs comités spécialisés, a

abordé des questions stratégiques telles que la transition énergétique, la coopération Sud-Sud et la valorisation du contenu local dans les industries pétrolières. Au-delà des délibérations techniques, ces assises symbolisent l'engagement renouvelé du continent africain à parler d'une seule voix face aux enjeux énergétiques mondiaux. Le Congo, en accueillant ces travaux à Kintélé, réaffirme sa place de leader dans la diplomatie pétrolière africaine et son attachement à une vision d'intégration régionale fondée sur la solidarité, l'innovation et la souveraineté énergétique.

G. D'AMBERT

LIVRES

L'évangile de Luc pour comprendre l'année jubilaire 2025

Tiré de l'évangile de Saint Luc pour comprendre l'année jubilaire. C'est en tout cas, le précepte de l'abbé Paulin Poucoute, prêtre de l'Archidiocèse de Pointe-Noire, à travers son nouveau livre: «*L'évangile de Luc: Guide pour l'année jubilaire*», paru aux éditions LMI de la capitale économique congolaise. Un ouvrage d'une haute portée spirituelle.

La cérémonie de dédicace de l'ouvrage a eu lieu le jeudi 30 octobre 2025 dans la salle de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, au centre-ville de Pointe-Noire. Elle était placée sous la très haute autorité de Mgr Abel Liluala, archevêque de Pointe-Noire. C'était en présence des

Buffon selon laquelle: «*Le style, c'est l'homme.*» Pour le critique, la clarté de l'ouvrage s'explique par le fait que «*l'œuvre est d'une facture didactique et partant, éducative.*»

Ce que confirme l'auteur. «*Ce sont de petites plaquettes mises à la disposition du peuple de Dieu,*



Les participants à la cérémonie

abbés Georges Loemba-Ndende, curé de la paroisse Saint-Jean Apôtre de Ngoyo; Hirôlvi De-Pratt, de la paroisse Saint Pierre et de Maurice Loubouakou, directeur des éditions LMI.

Ce livre, publié dans la collection «*Avance au large*», compte 106 pages. Dans sa communication, l'abbé Ndende, modérateur de la cérémonie, a fait remarquer que l'ouvrage est «*bien écrit*», en raison de son caractère «*limpide et clair*». Ce qui définit d'emblée la personnalité de l'auteur. Pour mettre en relief cette personnalité, le critique ne s'est pas empêché de rappeler la célèbre citation de Georges Louis Leclerc de

c'est-à-dire les catéchistes, les animateurs de communautés, etc. Ce qui devrait permettre au peuple de Dieu, dans son ensemble, d'accéder très facilement à la parole de Dieu», a expliqué l'abbé Paulin Poucoute.

Et si la plupart des œuvres littéraires sont indissolublement liées au contexte, on ne saurait explorer «*L'évangile de Luc: Guide pour l'année jubilaire*» sans pour autant se référer à l'évolution actuelle des choses au sein de l'Eglise.

Comprendre Luc pour se réinventer spirituellement

Il est en effet question de se rappeler l'encyclique du Pape



L'éditeur présentant le livre



L'auteur dédicassant son livre

François dans laquelle il proclamait, au début de cette année, 2025 année jubilaire. C'est-à-dire, un moment spécial qui a lieu tous les 25 ans au sein de l'Eglise. C'est une période de grâce, de pardon et de renouveau spirituel. Et pour y parvenir, le peuple de Dieu doit approfondir sa foi et poser des actes de charité. Tout ceci, pour réussir une véritable réconciliation avec Dieu.

Une réconciliation on ne peut plus nécessaire. Délinquance, violences de toutes sortes, corruption, le peuple de Dieu est aujourd'hui à l'épreuve du déclin des valeurs humanistes, en raison de la montée en puissance de l'immoralité dans nos sociétés.

Ce qui l'éloigne davantage de Dieu, ainsi que le prédisait Esaïe. En effet, dans sa prédiction, le prophète expliquait que la main de Dieu n'est pas trop courte pour atteindre les humains, ni son oreille trop sourde pour entendre leurs lamentations et prières. Ce sont plutôt les actes des humains qui constituent un mur entre le créateur et son peuple (Esaïe 59:1). Il faut donc un renouveau du peuple de Dieu. Un renouveau qui ne peut se réaliser que si l'on comprend le message du Saint-Père.

Ainsi, l'abbé Paulin Poucoute estime que l'Evangile selon Luc est le guide le plus sûr pour aider le peuple de Dieu à mieux comprendre les contours, les objectifs, mais surtout, l'essence même de l'année jubilaire. «*Luc est certainement l'évangéliste qui nous introduit le mieux dans la dynamique jubilaire du message et de l'action de Jésus. Alors, qui pourrait mieux nous accompagner dans cette marche de l'espérance? N'est-ce pas l'occasion de mieux connaître son évangile?*», peut-on lire au premier paragraphe de la toute première page du livre. «*Il a fallu commencer par Luc. Et Matthieu est en cours de préparation, après, il y aura Jean, les actes, etc.*», a promis l'Abbé Poucoute. L'abbé Paulin Poucoute a été ordonné prêtre de l'archidiocèse de Pointe-Noire le 9 juillet 1978. Il est titulaire d'un doctorat en théologie biblique et en histoire des religions. Il a enseigné dans plusieurs structures universitaires de l'Eglise dont l'Institut catholique de Yaoundé et le grand séminaire de Brazzaville. Il a aussi été directeur de publication de la revue «*Spiritus*».

Sa bibliographie est aussi riche que son parcours. On peut y trouver de nombreux ouvrages, parmi lesquels «*Quand la parole de Dieu visite l'Afrique*» et «*Lectures plurielles de la Parole de Dieu*».

John
NDINGA NGOMA

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Il y a cinq ans, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou était installé dans son siège

C'était le dimanche 21 novembre 2021 en la solennité du Christ-Roi de l'univers et dans un stade Félix Eboué à moitié vide, puisque le ministère de l'intérieur n'avait autorisé que 1000 participants à cette messe à cause de la Covid-19, que Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou prenait possession de son siège archiepiscopal métropolitain de Brazzaville. Les fidèles chrétiens qui avaient fait le déplacement étaient contraints au respect des mesures barrières.

Cette célébration eucharistique s'était déroulée en présence de deux cardinaux: leurs Eminences Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui (RCA); et Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa (RDC); de nombreux évêques du Congo et ceux de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACE-



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou



Assis sur sa cathèdre, l'archevêque recevant les obediencies des prêtres (Ph. d'archives)



L'archevêque posant avec les évêques et le président de la République (Ph.d'archives)

RAC). Le président de la République et son épouse ainsi que les corps constitués nationaux et les diplomates assistaient à cette messe solennelle. Mgr Anatole Milandou qui a assumé cette charge épiscopale pendant vingt ans, cédait le témoin à son successeur. A cette occasion, Mgr Anatole Milandou déclarait: «*L'archevêque émérite ne cogère pas le diocèse. Il n'est pas non plus un recours ni une alternative. Il est fini le temps de Mgr Milandou. Il n'y a pas de doublon. Aujourd'hui commence le temps de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou*». Cinq ans se sont écoulés depuis que Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou préside aux destinées de la chrétienté de Brazzaville. A son actif, il a organisé les assises de l'assemblée spéciale des ouvriers apostoliques (ASOA) avec des recommandations, assorties du directoire diocésain pour

une meilleure organisation de l'archidiocèse. Sans oublier les nsinsanis diocésains ou quêtes spéciales pour le fonctionnement régulier des paroisses et des structures diverses.

Le vendredi 21 novembre 2025, en mémoire de la présentation de la Vierge Marie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a célébré ses cinq ans comme archevêque métropolitain de Brazzaville. L'événement a eu pour cadre l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï au cours d'une eucharistie qu'il a présidée, à l'occasion d'un triple événement: la bénédiction de l'autel et de la grotte mariale Notre-Dame de la paix, la célébration des 54 ans et le lancement officiel des festivités du 55^e anniversaire de cette paroisse fondée en 1971 par le père Jean-Marie Grivaz, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Diocèse de Ouessou
Evêché
B.P. 200 BZV - Rép. du Congo
tel Chancelier : (+242) 06 817 70 70
e-mail : diocese.ouesso@yahoo.fr
Tél. Evêque : (+242) 06 804 88 98
05 383 50 33
e-mail : armandibombo734@gmail.com

Prot.: DO/EV/BAI/NC/03/25

- Aux communautés paroissiales du diocèse
- Aux paroisses d'origine des candidats
- Aux personnes qui les connaissent

PUBLICATION DES BANS

J'ai la joie de vous faire part de l'appel à l'ordination diaconale des séminaristes :

- Heritier BIKOUONE
- Benjamin BYIRINGIRO
- Benjamin Norielle Riche AKEY ITOUA

et presbytérale du diacre :

- Fayol Gueldin NGONGA BANINGOMBELA

Ces ordinations sont prévues le dimanche 23 novembre 2025, à la paroisse cathédrale saint Pierre Claver de Ouessou, à l'occasion de la célébration de la solennité du Christ Roi de l'univers.

De ce fait, le Droit de l'Eglise rappelle aux fidèles, qu'ils sont tenus de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou aux curés des ordinands, les empêchements à cet ordre sacré dont ils auraient connaissance (Code de droit canonique, can. 1043).

Comptant sur votre souci d'accompagner vos frères, dans le respect et la vérité, et sur votre amour de l'Eglise, je recommande à votre prière nos quatre frères ordinands et notre diocèse.

Fait à Ouessou, le 04 Octobre 2025

Abbé Fayol NGONGA

Chancelier

+ Mgr Brice Armand IBOMBO

Evêque de Ouessou

ASSEMBLEE NATIONALE ELECTIVE DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE

L'Eglise du Congo dotée désormais d'un service national de communion

La paroisse Saint-Michel de Madingou, dans le diocèse de Nkayi, a accueilli du 4 au 6 novembre 2025, une rencontre nationale du Renouveau charismatique catholique. Elle a débouché sur la mise en place du Service national de communion (SNC), conformément aux orientations de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) sous le lead du Conseil national de l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC) en harmonie avec les directives du CHARIS, organe international de communion du renouveau. Cette rencontre a réuni les aumôniers nationaux et diocésains, les délégués des services de communion. Les diocèses de Kinkala, de Gamboma et d'Impfondo n'ont pas été représentés à ces assises.

La rencontre a été rehaussée par la présence de Mgr Abel Liluala, archevêque de Pointe-Noire et délégué épiscopal près du Renouveau charismatique, ainsi que de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi. Leur présence est le témoignage déterminant que les actions menées par le Renouveau sont portées par l'autorité ecclésiale. Cela prouve également la sollicitude des évêques du Congo envers leurs filles et fils du renouveau. Les travaux se sont déroulés dans un climat de prière, de discernement et de fraternité, ponctué de célébrations eucharistiques et de temps de formation.

Trois axes majeurs ont structuré cette rencontre: l'accueil et la communion fraternelle entre les délégations diocésaines, la constitution du bureau du SNC par mode électoral suivant les normes ecclésiales, l'envoi en mission des participants. L'élection du bureau national a été supervisée par le CNALC selon les dispositions pratiques

établies par la Conférence épiscopale du Congo pour des élections crédibles, apaisées et consensuelles (n°015/CEC/CELA/CNALC/BENAL-2024). Il a été constitué un noyau national, ayant à sa tête Mme Georgette Makosso comme bergère nationale. Elle est entourée de 11 autres collaborateurs parmi lesquels, un permanent, un secrétariat et des conseillers chargés de la liturgie, de l'évangélisation, des charismes, de la jeunesse, de l'œcuménisme, et de la solidarité. Le Service national de communion existe désormais et a été constitué pour un mandat de trois ans. Il aura pour mission de produire le calendrier national des activités, de redynamiser le Renouveau dans les diocèses en difficulté, et de soutenir les cellules locales dans un esprit de synodalité et de mission.

Cependant, au-delà des activités officielles de leur programme, les participants ont pu bénéficier des moments d'enracinement spirituel à tra-



Les deux évêques et les prêtres posant...



... avec les membres du renouveau charismatique

vers des échanges avec les aumôniers, des enseignements et des pauses fraternelles. Cette fondation a été précédée d'un triduum de prière dans les diocèses. La messe d'action de grâces avec envoi en mission a clôturé la rencontre dans une foi intense.

A noter que ce moment ecclésial fort de témoignage et de vitalité pour le Renouveau charisma-

tique au Congo a fait montre de l'enracinement spirituel et de la communion ecclésiale des hommes et des femmes qui la composent.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS

Secrétaire Chancelier du diocèse de Nkayi

Commission Presse et moyens de communications sociales.

DIOCESE DE NKAYI

L'abbé Welcom Bayonzimina installé à Sainte Odile de Zanaga

C'est sous le signe de la mission universelle qu'a eu lieu l'installation canonique de l'abbé Welcom Bayonzimina, nouveau curé de la paroisse Sainte Odile de Zanaga. La cérémonie s'est déroulée dimanche 19 octobre 2025, dimanche des missions, placé sous le thème: «*Missionnaires de l'Espérance parmi tous les peuples*». Le nouveau curé a été installé en présence des fidèles, dont les jeunes, les catéchistes, les autorités politico-administratives et militaires, ainsi que les membres des Conseils paroissiaux, qui avaient afflué pour participer à cette messe solennelle.

La célébration eucharistique était présidée par l'abbé Cellot Primat Nkouna Mabikas, secrétaire-chancelier, délégué de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi. Conformément à la procédure canonique, le nouveau curé a professé sa foi, proclamé l'évangile et, a pris possession spirituelle du sanctuaire et du peuple de Dieu confiés à son soin pastoral. Tout s'est déroulé comme stipulent les canons 519 et 527,§1 du Code de Droit canonique de 1983. Figurait parmi les prêtres présents à cette célébration, le père Pascal Taty.

Dans son homélie, l'abbé Primat Nkouna a insisté sur le sens de la mission du curé: «*Le curé n'est pas un gestionnaire, mais un serviteur de l'espérance. La charge de curé n'est pas un ensemble de tâches à exécuter en retrait des autres prêtres en cause pour la même mission pastorale paroissiale; encore moins une prise en otage des paroissiens ni leur exclusion dans l'administration de ce bien commun, le patrimoine*

paroissial. Mais une mission à vivre toujours «*in soludum* (can. 527,§2)» restant sauve la vision actuelle de «*synodalité*» qui doit être l'itinéraire indiqué par l'Eglise universelle pour



L'abbé Welcom Bayonzimina



Le nouveau curé avec les membres du conseil pastoral

promouvoir et la communion et la participation de toutes les personnes de bonne volonté et fidèles de l'Eglise.

Profitant de ce dimanche des missions consacré aux Œuvres pontificales missionnaires (OPM), il a ajouté que l'accueil d'un nouveau pasteur, un jour exceptionnel comme celui-là

n'était pas qu'une simple coïncidence, mais «*une grâce et une action de grâces*» qui devront faire de cette paroisse un véritable foyer de prière, de fraternité et de solidarité pour l'annonce de l'évangile de Jésus-Christ». Au terme de la célébration, pour une participation effective à la quête impérée des OPM,

destinée à soutenir les Eglises les plus fragiles, l'abbé Welcom dans son mot a exhorté les fidèles à plus de générosité en soulignant que «*la mission de l'Eglise que notre église paroissiale assume ne se limite pas qu'aux frontières de Zanaga. Par notre prière, notre engagement mais aussi nos offrandes et dons, nous pouvons devenir les bâtisseurs d'une Eglise universelle, solidaire et vivante*». Ainsi a été organisée la collecte des enveloppes missionnaires.

A la sortie de la messe, l'événement avait été immortalisé par une série de photos de famille avec les autorités civiles, administratives, traditionnelles et militaires ainsi qu'avec la famille du nouveau curé venues pour le soutenir à l'entame de sa nouvelle aventure au service de Dieu et de l'Eglise. Puis, l'assemblée a été invitée à se retrouver au presbytère pour un pot d'amitié, dans une ambiance de joie, de partage et de fraternité.

Le dimanche 19 octobre 2025, la paroisse de Zanaga n'a pas seulement accueilli son nouveau curé, mais elle a renouvelé son engagement à être une Eglise en sortie, témoin de l'espérance et artisan de communion.

Abbé Christ-Vie Diez MISONSA

(Diacre en service à la Paroisse Sainte Odile de Zanaga)

SOLENNITE DU CHRIST ROI DE L'UNIVERS, ANNEE C

«*Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume!*»

Textes: 2 S 5,1-3; Ps 121 (122),1-2,3-4,5-6; Col 1,12-20; Lc 23,35-43

Le dernier dimanche de l'année liturgique est dédié à la solennité de Jésus Christ Roi de l'Univers. Nous contemplons ainsi notre Seigneur comme le but de notre vie, la destination de tout ce qui existe.

L'ancien peuple d'Israël avait attendu la venue définitive du roi-messie, le descendant du roi David, qui aurait établi un trône éternel. Ces attentes avaient été révélées par les signes et les paroles de Jésus et beaucoup parmi le peuple espéraient le voir finalement s'imposer victorieux et triomphant sur tous les ennemis.

Et pourtant Jésus, acclamé comme le roi qui vient au nom du Seigneur, entre finalement dans Jérusalem monté sur un petit âne, il souffre son humiliation, il se consigne à la passion, il accomplit sa vie en passant par le trône de la croix. Plusieurs fois, pendant sa mission, les attentes de gloire concentrées sur sa personne avaient été transformées en provocations et tentations contre lui: le diable l'avait tenté pour montrer sa puissance et sa gloire, plutôt que se soumettre à la volonté du Père; et au moment où il est sur la croix, tout le monde lance contre lui la même invitation, de façon dérisoire et provocatrice. Ainsi les chefs: «*Qu'il se sauve lui-même, s'il est le Messie de Dieu, l'Elu!*» Et les soldats aussi: «*Si tu es le roi des juifs, sauve-toi toi-même!*» Et même le malfaiteur condamné avec lui sur la croix: «*N'es-tu pas le Christ? Sauve-toi toi-même, et nous aussi!*» Mais Jésus, étant totalement fidèle au Père, demeure fidèle jusqu'à la fin à son humanité, que son Père lui a donnée. En descendant de la croix, il serait sorti de sa véritable humanité, il aurait renié son incarnation, il aurait renoncé à se donner totalement lui-même, il n'aurait pas aimé. C'est en aimant jusqu'à la fin que Jésus entre dans son royaume, «*Règne de Vie et de Vérité, Règne de Grâce et de Sainteté, Règne de Justice, d'Amour et de Paix*» (préface). Le Roi éternel et universel n'établit pas son règne par la puissance des armées et l'anéantissement des ennemis, mais par l'offrande de soi-même sur la croix. Et la croix de Jésus est la porte ouverte qui permet à tous les pécheurs, à toutes les nations, d'entrer dans ce royaume, par le chemin de la foi et de l'amour. Une victoire puissante de Jésus aurait sauvé les uns et écrasé les autres; mais sa croix permet le salut à tous ceux qui l'accueillent.

Le premier homme ayant la grâce de reconnaître en Jésus crucifié le roi qui ouvre les portes de son règne est l'un des malfaiteurs condamnés avec lui. Dans cet homme juste crucifié, privé de ses vêtements et de sa dignité, conquis par la souffrance et accroché aux derniers souffles de son cœur, le malfaiteur voit ce qu'aucun œil terrestre ne pourrait voir: il ouvre les yeux de son esprit, éclairés par la grâce de Dieu, et il reconnaît en Jésus le roi qui va le sauver. Pas en le faisant descendre de la croix, mais en l'amenant par la croix au règne du ciel: «*Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume*».

Et devant cette foi, Jésus n'oppose aucune résistance, sa porte est déjà ouverte: «*Amen, je te le dis: aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis*». Tu seras avec moi, et c'est ça être dans le Paradis. Le règne de Jésus est la communion éternelle avec Lui, qui enveloppe et remplit totalement dans la joie de l'amour sans fin tous ceux qui l'ont accueilli.

Comme Jésus, comme le malfaiteur repent, nous ne pouvons pas descendre de notre croix, nous ne pouvons pas être libérés de notre humanité. Nous sommes tentés nous aussi de solliciter auprès du Seigneur qu'il montre sa puissance triomphante et détruise le mal, punisse les malfaiteurs et les violents, fasse disparaître les maladies... voire qu'il descende de la croix et nous fasse descendre nous aussi. Mais c'est en vivant notre véritable condition humaine, avec Jésus et unis à Lui, que nous pouvons croire, espérer et aimer, et lui demander nous aussi: «*Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume*».

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)



MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

PROJET DE SECURITE SANITAIRE (HESP – P508837)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT DU COMPTABLE DU PROJET HeSP



I- CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu d'une partie de ce financement soit utilisé pour le recrutement du Comptable.

II- TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet et sous la supervision et le contrôle direct du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) à qui il rend compte de ses activités, le Comptable sera chargé entre autres de:

- Préparer les liasses comptables et financières;
- Recueillir et classer les relevés bancaires;
- Valider les états et bulletins de paie du personnel du projet;
- Contrôler la régularité des justificatifs des missions de terrain;
- Contribuer à la préparation des missions d'audit interne et externe;
- Superviser l'archivage des documents administratifs et financiers du projet;
- Assister les auditeurs internes et externes et les équipes de la Banque mondiale lors des missions d'audit ou de supervision.
- Préparer les Demandes de Retrait de Fonds (DRF) et les Demandes de Paiement Direct (DPD);
- Analyser les rapports financiers transmis par les bénéficiaires des fonds du projet;
- Assister le RAFC dans l'analyse des demandes de réapprovisionnement;
- Contribuer à l'élaboration du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTBA);
- Assister le RAFC dans le suivi de l'exécution budgétaire à travers la matrice d'exécution budgétaire mise en place.
- Préparer les pré-imputations comptables;
- Etablir les états de rapprochements bancaires;
- Traiter les factures;
- Assurer l'exactitude des documents financiers ainsi que leur conformité avec les lois et règlements;
- Vérifier la régularité des comptes en les analysant et en contrôlant notamment les pièces comptables et les flux financiers;
- Faire la saisie des pièces comptables dans le logiciel;
- Assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables;
- Assurer le suivi des comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garantie, dettes, etc.);
- Respecter et veiller au respect du mécanisme et des procédures de mise à disposition de fonds et paiements digitaux mis en place au sein du Projet;
- Veiller à la centralisation de toutes les pièces justificatives provenant des dé-membrements du projet;
- Effectuer le suivi des décaissements conformément aux contrats, marchés et autres;
- Contrôler ou exécuter les bons de règlement et les moyens de paiement avant signature;

- Contrôler et produire les documents financiers (journaux et livres comptables) et une comptabilité détaillée pour chaque catégorie de coûts, activités;
- Contrôler l'éligibilité des dépenses et la régularité des supports justificatifs avant comptabilisation;
- Préparer les tableaux financiers du RSF à partir du système de gestion financière et comptable;
- Etablir les états financiers consolidés en vue des audits externes et des revues de la Banque mondiale;
- Participer aux inventaires périodiques de fin d'exercice;
- Participer à la rédaction des rapports d'activités;
- Etablir les rapports de comptabilité mensuels, trimestriels et annuels du projet contenant:
 - L'état de suivi des contrats, des décaissements, les états relatifs aux apurements des fonds extérieurs sur la base des DRF et des avances de fonds;
 - Le RSF, les déclarations des charges salariales;
 - Les états financiers.

III- PROFIL

Le Comptable devra présenter le profil suivant:

- Être titulaire d'un diplôme BAC +3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent;
- Avoir acquis au cours des trois dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente cumulée d'au moins dix-huit mois comme comptable dans une administration publique, un projet de développement, ou un cabinet comptable, ou comme auditeur junior dans un cabinet d'audit;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable;
- Avoir une maîtrise d'un système comptable informatisé d'organisation;
- La maîtrise du logiciel TOMPRO (quelle que soit la variante) est un atout;
- Être formé au SYCEBNL est un atout;
- Avoir une très bonne maîtrise de la suite bureautique (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques;
- Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et travail sous pression;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles

seront désavantagées.

IV- DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au RAFC, au cours de laquelle il/elle devra produire à minima la comptabilité, les DRFs, les RSF et les états financiers du projet, ainsi que toute la documentation relative à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations issues de la dernière revue de la gestion financière par la Banque mondiale. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le RAFC résidera à Brazzaville, mais il est appelé à se déplacer au besoin dans toutes les zones d'exécution du projet.

V- PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste retenue avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Comptable.

VI- EPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures comprenant: Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population; un curriculum vitae (CV); les attestations ou certificats de travail; les photocopies des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

- Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention: «Candidature au poste de Comptable du Projet HeSP».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse: Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.
Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00
E-mail: msp.projet.hesp@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,
Pr. Donatien MOUKASSA

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°477/2025/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°d'ordre	N°de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	34186 du 19-09-25	Sect P9, bloc 174, Pile 1, Sup : 398,77m2	94, RUE LOUDIMA	5-BZV	YASSINE Kassem
2	13104 du 27-08-15	Sect P13, bloc 129, Pile 10, Sup : 209,25m2	2, RUE DE L'AMITIE	7-BZV	NDINGA NGOUANDIKI Hurline
3	34207 du 24-09-25	Sect P7suite (ex.P7), bloc 55, Pile 4 (ex.1485), Sup: 175,95m2	1485, RUE NOUMBI (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Société RAWDA SERVICES Sarlu
4	34029 du 18-08-25	Sect : Zone Rurale, Sup : 30.000,00m2 soit 3ha00are00ca	VILLAGE YIE	DJOUE-LEFINI	GASSONGO SOW William Chrysostome
5	31190 du 18-12-23	Sect U, bloc -, Pile -, Sup : 768,27m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	EMOUENGUE Hervé Gabriel
6	33495 du 18-04-25	Sect U, bloc -, Pile -, Sup : 360,00m2	KINTELE (QUARTIER LIFOULA)	POOL	NGOKABA Nina Roselyne et NGOKABA Lydie Flore
7	34224 du 30-09-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 312,50m2	MATY	POOL	FAIGNOND Maya Pauline
8	28916 du 14-07-22	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 896.616,99m2 soit 89ha66a16ca	VILLAGE NGOUOMI	POOL	BIZITOU Prosper
9	16719 du 07-08-17	Sect P/4, bloc 133, Pile 9, Sup : 220,77m2	56BIS, AVENUE MAYA-MAYA	3-BZV	ZAM ELENGABIO DOUMA Gabrielle Victoria Etienne
10	34185 du 19-09-25	Sect P10, bloc 38, Pile 18, Sup : 363,45m2	127, RUE MOUSSANA	5-BZV	MOMBOULAT née MOYIKOUA Louise
11	32296 du 31-07-24	Sect P13, bloc 211, Pile 04, Sup : 133,66m2	126, RUE MATOMBE (Q.58 MOUKONDO)	5-BZV	KIBA Leger Gaël
12	34273 du-10-10-25	Sect AP, bloc 113, Pile 5, Sup : 164,94m2	11, RUE MONT BELO	7-BZV	YEMBELE NSIMBA Flore Carolle
13	34192 du 22-09-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 4.082,5m2	LIFOULA	POOL	NDJOBO MAMADOUM Ildevert Cyriaque
14	34191 du 22-09-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 1.982,24m2	LIFOULA	POOL	NGOUOLALI née NDJOBO Christiane
15	32244 du 12-07-24	Sect P8, bloc 61, Pile 4, Sup : 218,79m2	8BIS, RUE KINDAMBA (QUARTIER MILANDOU)	4-BZV	Succession NDOUDI Marc
16	34276 du 10-11-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 400,77m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	BYUKUSENGUE Hérodie
17	31765 du 05-09-24	Sect P9, bloc 188, Piles 14 (ex.13) et 15 (ex12), Sup : 1.132,20m2	173 ET 175, RUE FRANCEVILLE (QUARTIER BONGO)	5-BZV	OBOA TABAKA Seroni Durel
18	34221 du 29-09-25	Sect P4, bloc 95, Pile 9, Sup : 367,07m2	65BIS, RUE MBOKO (QUARTIER GAÏKA)	4-BZV	KABA née SIDIME Noutenin
19	34116 du 02-09-25	Sect AN, bloc 27, Pile 6bis, Sup : 260,87m2	1BIS, RUE LOUKALA (LA POUDRIERE)	7-BZV	GOUANGOUT Juliette
20	34316 du 17-10-25	Sect : néant, bloc : néant, Pile : néant, Sup : 469,00m2	RUE OSSOA KINTELE	BRAZZAVILLE	OPONGA Paul Junior
21	33702 du 20-06-25	Sect P8, bloc 149, Pile 14 (ex.9), Sup : 237,03m2	95, AVENUE DES TROIS MARTYRS (EX. RUE MINDOULI)	4-BZV	KONTE BOUNA
22	34005 du 07-08-25	Sect P1, bloc 40, Pile 6 (ex.7), Sup : 376,20m2	5, RUE LOUANGO	3-BZV	Enfants BASHIZI
23	33005 du 10-01-25	Sect AN, bloc 75, Pile 4, Sup : 209,61m2	43BIS, RUE LIKOUALA (QUARTIER LA POUDRIERE)	4-BZV	IBOUANGA Vianney Terel
24	32523 du 17-09-24	Sect P9, bloc 123, Pile 2bis, Sup : 166,02m2	18BIS, RUE MOSSAKA	5-BZV	PENZAMOY BIBOUANGA Israël
25	30675 du 21-08-23	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 301,77m2	QUARTIER Ouenze	CUVETTE-OUEST	AKOUALA MPORO Marcellin
26	31585 du 20-02-24	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH (TERRE IOUEME)	POOL	MESSE-AMBIA KOULIMAYA Reinette Christelle
27	30673 du 21-08-23	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 59,53m2	QUARTIER KOMO (GAMBOMA)	PLATEAUX	AKOUALA MPORO Marcellin
28	30674 du 21-08-23	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 581,01m2	QUARTIER LOUARA (GAMBOMA)	PLATEAUX	AKOUALA MPORO Marcellin
29	34204 du 23-09-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 6.655,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	NSILOULOU Jean Paul
30	34216 du 25-09-25	Sect CG, bloc 69, Pile 07 Sup : 379,02m2	15, RUE VENZE (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	AWANDZAN MALONG Rozyl Chancelio
31	34275 du 16-10-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 407,57m2	1, RUE PIERRE ALEX (QUARTIER NGAMBIO)	BRAZZAVILLE	NGOTENI Yvon Landry
32	33258 du 03-03-25	Sect P7, bloc 5, Pile 30, Sup : 200,61m2	5BIS, RUE MADINGOU (QUARTIER LOUBASSA)	4-BZV	ATIPO OBAMBHY Ulrich Wenceslas
33	34270 du 09-10-25	Sect P10, bloc 127, Pile 11, Sup : 165,25m2	136, RUE ABOLO (QUARTIER BONGO)	5-BZV	Succession NGANKION Koffi Paul
34	34205 du 23-09-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 800,00m2	QUARTIER LIFOULA	BRAZZAVILLE	MBOU ESSIE Darius Eryx
35	31693 du 20-03-24	Sect P8, bloc 204 (ex.109), Pile 1 (ex.4bis), Sup : 826,63m2	56, RUE LOBY (QUARTIER MILANDOU)	4-BZV	BATHILY Mamadou
36	29295 du 13-10-22	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 3.200,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	BOMELE Clémentine
37	29944 du 06-03-23	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 20.000,00m2	VILLAGE IMPANI (TERRE IBINA)	POOL	MALONGA BAYONNE Prince Roluc
38	33233 du 30-09-25	Sect BD3, bloc 49, Pile 6, Sup : 703,31m2	QUARTIER 903 MATARI	9-BZV	Communauté Chrétienne LA GLOIRE DE LA SCHEKINAH»

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 17 novembre 2025

Paterne Dimitri ELAPE
Inspecteur principal des Impôts
Chef de bureau

EDUCATION

Le collège Louis Ngambio a ouvert ses portes

Les élèves de Mfilou, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, viennent de bénéficier d'un collège d'enseignement général (CEG) dans l'école primaire Louis Ngambio. Pour cette première année scolaire, seules les classes de 6^e et 5^e sont opérationnelles. Ceci étant, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a effectué une visite lundi 10 novembre 2025 dans ce nouveau collège.



L'administrateur-maire de Mfilou et le ministre de l'Enseignement général ...



... Pendant la levée de couleurs

L'ouverture du collège Louis Ngambio est une aubaine pour les élèves de Mfilou de poursuivre leur scolarité. Le ministre Jean Luc Mouthou estime que la réalisation de cette infrastructure scolaire s'inscrit dans le droit fil des instructions du Président Denis Sassou Nguesso. «Il se trouve que les parents n'avaient pas compris que l'école Louis Ngambio disposait d'un collège d'enseignement général. Nous avons effectué ce déplacement pour vulgariser cette initiative et rappeler aux parents qu'ils peuvent inscrire leurs enfants dans ce collège, plutôt que de les envoyer dans des établissements éloignés. Nous allons investir pour que ce collège offre un cycle complet, de la 6^e en 3^e, afin que les élèves qui le fréquentent puissent obtenir un cycle complet jusqu'au Brevet d'études du premier cycle (BEPC)», a souligné le ministre Mouthou, à la fin de sa visite. Le Gouvernement est pleinement engagé dans la création d'infrastructures scolaires afin de favoriser l'apprentissage des élèves dans des conditions optimales, a rappelé le ministre de l'Enseignement général. Ce CEG est un motif de satisfaction tant pour les parents que pour les élèves, en ce sens qu'il

va faciliter la scolarisation des apprenants qui n'auront plus à parcourir de longues distances, réduisant ainsi le problème de l'éloignement des écoles. «Tout a commencé le 10 septembre dernier, lorsque le Ministre est venu un dimanche pour écouter nos préoccupations. Dès le lendemain, les travaux avaient démarré. Aujourd'hui, le collège a déjà huit jours d'existence. Nous sommes très fiers», a dit Narcisse Ngabanou, responsable de l'APEEC-Mfilou. Aussi a-t-il appelé les parents à inscrire leurs enfants afin de permettre l'ouverture des classes de 4^e et 3^e dès l'année scolaire prochaine. Pour l'année scolaire 2025-

2026, ils sont 517 élèves répartis dans cinq salles de classe. Les inscriptions pour les classes de 6^e et 5^e restent ouvertes. Ce nouveau collège de proximité contribuera à désengorger les établissements tels Mayindou, Salakoua, et Moukondo, souvent pléthoriques. La construction des infrastructures scolaires publiques s'inscrit dans la vision du Gouvernement pour garantir un apprentissage de qualité aux élèves dans des conditions optimales.

Germaine NGALA

SCIENCES

La Pr Ntoui encourage l'excellence féminine

La Pr Francine Ntoui a lancé une bourse d'étude pour les jeunes filles des classes de première et de terminale des séries scientifiques. C'était au lycée Sébastien Mafouta à Madibou, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, en octobre dernier, à la satisfaction des jeunes filles.



La Pr Francine Ntoui posant avec les lycéennes, après le lancement de la bourse

La bourse dite "Francine Ntoui" va encourager l'excellence chez les jeunes filles scolarisées des lycées publics du 8^e arrondissement: les lycées de Mafouta, les lycées technique de Mantsimou et Amical Cabral de Loua. Cette bourse vise à soutenir leurs rêves, en apportant de l'aide à leurs familles. Aussi à les inciter à contribuer au développement du Congo, ne dit-on pas que le genre féminin est une force et non un handicap. «Les autorités administratives des lycées sont des responsables de l'identification des lauréates. Chaque trimestre la bourse est décernée à la jeune fille ayant obtenu de meilleurs résultats», a dit la Pr Francine Ntoui, reconnu pour son implication dans la promotion des sciences chez les jeunes filles. Au lycée de Mafouta, la bourse sera attribuée aux meilleures élèves des classes de pre-

mière et terminale des séries scientifiques. Pour les lycées techniques, les lauréates seront celles qui auront obtenu les meilleures notes, toutes filières confondues par trimestre. Pour un premier temps, la bourse s'est limitée à l'arrondissement 8 Madibou. Au fil des ans, a précisé la Pr Francine Ntoui, l'initiative pourra se pérenniser avec, bien sûr, le soutien des partenaires qui entendent s'y joindre pour renforcer le financement de la bourse. «Le choix de Madibou est stratégique car la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) que je dirige est implantée là et nous travaillons avec la population de Madibou depuis plus de 15 ans», a-t-elle expliqué. Cet investissement local vise à

dénicher et encourager dès le lycée les jeunes filles voulant embrasser les carrières scientifiques, afin de former la prochaine génération des femmes scientifiques et chercheuses au Congo. «Chaque lauréate de la bourse recevra une somme de 50.000 Fcfa par trimestre», a fait savoir la promotrice de cette bourse. L'élève Marlo Mabanza considère la bourse comme une opportunité de démontrer ses capacités intellectuelles. C'est une surprise pour elle de l'obtenir dès le premier trimestre, elle entend fournir encore des efforts pour en bénéficier aux deuxième et au troisième trimestres.

Christevie OBA
(Stagiaire)

DROITS

Sensibiliser les citoyens à la protection des enfants en situation de rue

Dans le but de promouvoir les droits des enfants en situation de rue, le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) et la fondation Apprentis d'Auteuil avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) ont organisé du 14 au 15 novembre 2025 à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, le festival des droits des enfants, un événement riche en découvertes.



Les responsables policières pendant la table ronde

Ouvert par Joseph Bikié Likibi, coordinateur du REIPER, ce festival a été placé sous le thème: «Protection des enfants en situation de rue contre les violences». C'est en prélude à la Journée mondiale de l'enfance célébrée le 20 novembre de chaque année. Pendant deux jours, les enfants, les familles et les acteurs de la société civile se sont rassemblés pour célébrer et promouvoir les droits de l'enfant à travers des spectacles, des ateliers créatifs, des jeux éducatifs et des discussions interactives. Ce festival a été une véritable fête dédiée à l'épanouissement des enfants, tout en sensibilisant le public à l'importance de leurs droits.

Autres temps forts: des témoignages émouvants d'enfants inspirants et une mobilisation des partenaires et structures membres du REIPER. Tout ceci pour montrer l'importance de la dignité de



Les délégués des OSC, les membres du REIPER et les jeunes à la fin de la rencontre

la vie humaine. «Ce festival est un engagement collectif pour les droits de l'enfant et vise à promouvoir et faire respecter les droits des enfants et des jeunes en situation de rue et renforcer les capacités des acteurs de la protection de l'enfance et favoriser l'engagement des pouvoirs publics et de la société civile», a mentionné Joseph B. Likibi.

Le représentant de la Gendarmerie nationale, le commandant Aurélien Ngadia a précisé qu'ils ne "baisseront pas les bras face aux violences faites aux enfants en situation de rue." «Le

commandement de la Gendarmerie nationale demande à tous sans exception, de contribuer à cette noble lutte», a-t-il déclaré.

L'assistance a été également informée d'un numéro vert qui donne l'opportunité de dénoncer les abus à l'égard des enfants en rupture. «Un simple appel peut sauver une vie. En composant le 2231, vous offrez une chance à un enfant en situation de rue de dénoncer des abus», a dit un membre du REIPER.

Sledge MAYOUSSA
(Stagiaire)

HÔTELLERIE

Un hôtel de grand standing ouvert à Kintélé

L'espace hôtelier "Kylian Appart" de deux niveaux a été inauguré le dimanche 2 novembre 2025 dans la commune de Kintélé, au nord de Brazzaville. Cet immeuble considéré comme le plus imposant de Kintélé, à entendre les responsables, va permettre aux populations des environs et aux touristes empruntant la deuxième sortie nord de Brazzaville d'apprécier les différentes commodités.



L'immeuble abritant l'hôtel

Cet établissement hôtelier est un immeuble de type R+2, avec des chambres climatisées de haut standing répondant aux normes internationales, a dit le maître de cérémonie. Un chef d'œuvre avec des appartements meublés et des suites, un écrin exceptionnel pour un séjour de luxe entre la ville de Brazzaville et la commune de Kintélé. Un établissement qui vient s'inscrire dans le paysage hôtelier de la commune de Kintélé. Un joyau architectural, prestigieux avec un confort inédit, le savoir-faire du personnel pour un loisir et un

tourisme sans fin pour une vue sur le fleuve Congo. C'est donc une belle aventure de ce lieu de détente conviviale, etc. Au premier niveau, on trouve sept chambres standards, un bureau, deux suites. Le deuxième niveau est constitué de deux appartements meublés de deux chambres et un salon. Le conditionnement d'air est garanti par la climatisation. A l'extérieur, il y a une grande terrasse, un hall de réception et un appartement meublé de deux chambres et un salon avec cuisine. Le groupe électrogène constitue la source d'énergie en cas de coupure

d'électricité, et le forage garantit l'eau en continu. Des chambres à la portée de toutes les bourses connectées avec un Wifi pour permettre aux clients de rester connectés au monde. Un bus de transport assure la liaison entre l'aéroport et l'hôtel. C'est Boboto Duthen Belfhord, représentant spécial du promoteur de cet établissement hôtelier, qui a coupé le ruban symbolique pour l'ouverture officielle de l'hôtel. Une visite guidée des appartements et des chambres a clos cette cérémonie.

Pascal BIOZI KIMINOU

ATLS
Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social: BP 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

CONGOCAP
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège Social: Base Industrielle ex Limonaderie, Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00302

Aux termes des résolutions ordinaires des Associés du 1^{er} Octobre 2025, enregistrées à Pointe-Noire le 24 Octobre 2025, sous le folio **200/39 N°9164**, les Associés de la société **CONGOCAP**, société à Responsabilité Limitée ont pris les résolutions suivantes:

- Prise d’acte de la démission de Monsieur **Diogo Luiz FERRAZ DE OLIVEIRA**;
- Nomination en qualité de gérants de la société, pour une durée de deux (02) ans, Messieurs **Luis Miguel ANTUNES MARQUES** et **Jorge Francisco LOURENÇO AFONSECA**, et ce, jusqu’à l’issue des résolutions des associés appelés à statuer sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2027;
- Renouvellement des mandats des gérants de la société, pour une durée de deux (02) ans, Messieurs **Joaquim José FURTADO CAMPOS D’OLIVEIRA**, **Manuel Carlos MARTINS PINTO VARA**, **Petrus Johannes Van NIEKERK** et **Jaime LIMA**.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des résolutions des Associés sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-01419**, du 21 Octobre 2025.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro **N°CG-PNR-01-2021-B12-00302**.

Pour avis.

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA NOTAIRE
46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de FARC
1^{er} étage Centre-ville Brazzaville
E-Mail: etudelockomafina68@gmail.com / BP: 1542/ Tél.: 05 556 06 19 / 06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D’UNE SOCIETE COMMERCIALE «INSIDE CONNECT»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital d'UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA
Siège social: 08, rue Bayas, Arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du trente septembre deux mil vingt-cinq (30/09/2025), reçu par Maître **Chantal Josiane LOCKO-MAFINA**, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée **«INSIDE CONNECT»**, enregistrés aux recettes des Impôts de Poto-Poto-Brazzaville, le deux octobre deux mil vingt-cinq (02/10/2025), sous folio **171/25 n°5178**, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: **«INSIDE CONNECT»**,

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Siege social: 08, rue Bayas, Arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo)

Objet social:
- Tourisme: conciergerie, organisation de circuits et tours touristiques, conseil et assistance en voyage;
- Média: création et diffusion de contenus (articles, reportages, vidéos);
Evénementiel; organisation de salons, foires, festivals, team buildings et inventives;

Réaliser toute activité connexe ou complémentaire se rattachant aux secteurs ci-dessus.

Capital social: **UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA.**

Immatriculation: La SARLU **«INSIDE CONNECT»** a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B15-00038** du neuf octobre deux mil vingt-cinq (09/10/2025).

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Gérant: Il a été désigné un gérant pour la Société.

POUR AVIS

Me Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE
FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS
ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N° 164/2025/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales				Quartiers	Arrondissement/ Département	Requérants
		Sections	Blocs	Parcelle	Superficies			
01	N°9262 du 08/01/25	/	/	/	707,60 m²	Rue Ntontomona, Mayanga	Madibou	Enfants BOUTETE
02	N°9525 du 29/04/25	B2	55	5	363,02 m²	56 Ter Rue Massangui	Makélékélé	Enfants MOUKILOU
03	N°9649 du 02/07/25	AK	82	5	318,71 m²	37, Rue Ngamaba (Qtier Makazou)	Mfllou	MOUKILOU Guillaume
04	N°9619 du 18/06/25	E	88	2bis	197,69 m²	34 Rue François Niamankassi (ex Rue Chaptel)	Bacongo	DIATA Ines Andréa
05	N°9237 du 23/12/24	A2	72	2	289,61 m2	7 rue Bitala (Q météo)	Makélékélé	SANGHOUD Lydie Evelynne
06	N°9675 du 21/07/25	G	22	10	244,02 m2	13, rue Mafouta Sébastien	Bacongo	EKIBAT KIGNEYME Paule Colombe
07	N° 9924 du 24/10/24	AB	37	13	480,15 m²	3, Rue Jacques Loubamba (Qtier Massimou)	Madibou	MABOUNDOU Yvon Serge
08	N° 9773 du 03/09/25	BI	68	8	500,02 m²	Rue Diassissoua Martin	Madibou	MALONGA Appolinaire
09	N° 9766 du 01/09/25	/	/	/	304,62 m²	Village Nganga Lingolo	Pool	BOLY Yacouba
10	N° 9540 du 09/05/25	A2	54	03	317,99 m²	03, rue Mpika (Qtier Météo)	Makélékélé	MIENANTIMA Euphrasie Marie Noelle
11	N° 4417 du 23/07/18	BH2	04	4bis	3661,98 m²	Avenue Tontine Jacque (Qtier Massissia)	Madibou	Succession NGOMA Etienne
12	N° 7999 du 04/06/24	AD4	14	10	630,68 m²	Avenue André MILONGO (Qtier Mafouta)	Madibou	KIBONGUI Angélique
13	N° 9566 du 22/05/25	F	88	7(ex 4)	430,98 m²	58, rue Boutsari, ex rue Raymond Paillet (Qtier Matiabou)	Bacongo	BADJIOKILA CANTEY Regis Lionel Auguste
14	N° 9360 du 18/02/25	AP	189	6	427,47 m²	10, rue Cardinal Emile Biayenda (Qtier 703 Indzouli)	Mfllou	Succession BATSOUA Véronique: Enfants MAHOUKOU et MALANDA Jové Belgrace S
15	N° 9765 du 29/08/25	/	/	/	399,54 m²	Quartier Kiélé-Tenard (Terre ya mamba)	Mfllou	SOUNGA Vanel Réve Dadou
16	N° 9413 du 18/03/25	BJ	51 bis	5	419,76 m²	Rue Boudzoumou Jean (Qtier Mbouono)	Madibou	SIASSIA LOUBACKY Anis Vivien
17	N° 9320 du 03/02/25	/	/	/	400,00 m²	Kombé	Madibou	SONGOLO Krishnel Génina
18	N° 9395 du 07/03/25	E	50(ex71)	10(ex 147)	270,00 m²	147, Rue Mère Marie	Bacongo	VOUAZA Joselite Eudoxie
19	N° 9000 du 16/04/25	BK	47 Qtier	05	799,95 m²	Quartier Kombé	Madibou	MILANDOU Alain
20	N° 7880 du 29/03/24	/	/	/	199,99 m²	Ngampoko quartier Mayanga	Madibou	MABIALA Muglaige
21	N° 9368 du 21/02/25	AL	102	9	329,89 m²	56, Rue Moutabala	Mfllou	NZABA MOUNAMOU NKONGUI Ank Perrine Lida
22	N° 9778 du 05/09/25	AS	191	2	226,38 m²	52, Avenue Robert kiabika (Qtier Moussosso)	Madibou	LOUTAYA MALANDA Antoinette
23	N° 9714 du 12/08/25	AB	44	6 bis	175,48 m²	Avenue de l'OMS (Qtier Mansimou)	Madibou	MVEMBE MATONDO Darole Capricia
24	N° 9082 du 16/08/24	B2	80	01	200,93 m²	92 bis rue Matouba Abraham	Makélékélé	Enfants NTIMATSIEMI
25	N° 9793 du 11/09/25	AJ	82	11bis	187,29 m²	37 bis, Ngouayoulou (Qtier 706 Massina)	Mfllou	MOUNKALA Marthe Rosine
26	N° 9794 du 11/09/25	BI	123	2 bis	200,96 m²	Avenue Sébastien Mafouta (Qtier 808 Madibou)	Madibou	MATOKO MADIANGA Jessé
27	N° 29348 du 31/10/22	/	/	/	199,39 m²	7 bis rue Bihémi (Qtier Sadelmi)	Mfllou	PONGUI née BIMBENI-BAKIL Pervenche Reseda
28	N° 9758 du 25/08/25	/	/	/	218,26 m²	Agricongo quartier Mayanga	Madibou	MPASSI Tricien Guch
29	N° 9611 du 16/06/25	/	/	/	161,25 m²	20, rue 23 septembre 1999 (Qtier 712 Itsali)	Mfllou	MOKANA Roch Xavier Rayann
30	N° 9834 du 30/09/25	C	59	12	284,32 m²	802, rue Jacques MAYASSI (Qtier Centre-Sportif)	Makélékélé	GUBLIN Idriss Barton
31	N° 9103 du 22/08/24	F	36	13	191,13 m²	63, Rue Nkèoua Joseph (ex rue Ampère)	Bacongo	KIMBOUALA TSORO Frederic Xavier Regiade
32	N° 9680 du 23/07/25	F	156(ex 110e)	1&2	437,57 m²	152-154, Rue Matouta Jean/ex rue Joly	Bacongo	BRE Chadrack Sagess Wilfrid
33	N° 9691 du 31/07/25	/	/	/	1561,51 m²	Village Nganga lingolo	Pool	KIMINOU Christo Colomb
34	N° 9184 du 22/11/24	G	127(ex61 a)	05 (ex 7)	207,88 m²	54 bis, rue Mafouta Sébastien (Qtier:Kinouani)	Bacongo	M'VOUKANI Ghislain Francis Edgard
35	N° 9756 du 22/08/25	/	/	/	19625,7832 m²	Quartier NGAMBARI	Pool	MALALOU PASSY Estelle Bienvenue
36	N° 9820 du 24/09/25	AN	96	4	410,18 m²	27, rue du Pool (Quartier la Poudrière)	Moungali	LETEMBET ISSOUISSOU Parfait Guy
37	N° 4445 du 30/05/19	B2	192	10 bis	133,68 m²	Rue Bouayoka suzanne (Qtier Diata)	Makélékélé	KOUEZI Augustine
38	N° 9801 du 16/09/25	AT2	54	26	299,72 m²	17, rue Koussouassissia	Mfllou	DIATOU Aimé Carl Stédy & DIATOU Reine Aimée Grâce Christie
39	N° 9430 du 24/03/25	C4 (ex c3)	101	2&3 (ex 25 &26)	766,90 m²	Avenue Fulbert Youlou (quartier Matour)	Makélékélé	DE MUSSO Francesco
40	N° 9809 du 22/09/25	BJ	103	1&2	830,66 m²	3, rue Senga Dia Bidié (Qtier Mbouono)	Madibou	MBEMBA Louis Bernadin
41	N° 9810 du 22/09/25	/	42	423&424	800,00 m²	Quartier Kombé	Madibou	BANSIMBA NGOMA Sylvestre
42	N° 9814 du 23/09/25	AI	58	06 bis	183,40 m²	10, rue Mpokolo (quartier 707 Nzoko)	Mfllou	BANSIMBA NGOMA Sylvestre
43	N° 9797 du 12/09/25	AS	311	4	375,13 m²	8, Rue Makanga Anny (Qtier Mayanga)	Madibou	GOMBESSAH Françoise
44	N° 7808 du 16/02/24	/	/	/	2399,99 m²	Village Loukanga II	Pool	MASSEMA Golette Ludovic
45	N° 7722 du 20/12/23	/	/	/	454,51 m²	10, rue Sakanda Franck (Qtier Kombé)	Madibou	MABELE Patrick
46	N° 9792 du 11/09/25	AJ	155	12ter	136,56 m²	11 Ter, Rue Mandanguélé (quartier Kingouari)	Makélékélé	BAHONDA née KIYINDOU Fane
47	N° 9918 du 24/10/24	/	/	/	332,83 m²	Rue Kangou Basile (Qtier Mayanga)	Madibou	MOUNKALA Olivier Richard
48	N° 9787 du 09/09/25	/	/	/	104.635,00 m²	Quartier Bitala village Mabaya	Pool	KAOUA BANZOUZI Maverick Armol
49	N° 9837 du 01/10/25	BH2	52	04	697,94 m²	34, Avenue Nséndé Daniel (Qtier Massissia)	Madibou	FOUAD EL SAHELY
50	N° 9732 du 12/08/25	C	32	15(ex 173)	319,04 m²	173, Rue Nkouka Loubofo	Bacongo	MANGANE MADZOU Dit Karamoko

Aimé Carl Stédy DIATOU
Inspecteur des impôts
Chef de bureau



MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

PROJET DE SECURITE SANITAIRE (HESP – P508837)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET HeSP



I- CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu d'une partie de ce financement soit utilisé pour le recrutement du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC).

II- TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, le Responsable Administratif, Financier et Comptable travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP) ainsi que l'ensemble des partenaires et administrations publiques impliqués dans la mise en œuvre du Projet Il sera entre autres chargé de:

- Appliquer et faire appliquer au niveau de l'UGP l'ensemble des procédures comptables, administratives et financières énoncées dans le manuel standard de procédures fiduciaires et dans les directives de la Banque mondiale;
- Superviser le personnel administratif, financier et comptable directement sous sa responsabilité au sein de l'UGP notamment, le personnel administratif et comptable;
- Gérer les ressources matérielles, humaines et financières du projet;
- Renforcer les capacités des agents du Ministère de tutelle éventuellement désignés pour la mise en œuvre de la gestion administrative et financière du projet;
- Assurer l'administration du projet;
- Veiller à l'appropriation par le projet des procédures administratives, comptables et financières contenues dans le manuel standard et ses amendements subséquents, ainsi que leur mise en œuvre effective, pour assurer l'efficacité du dispositif de gestion financière selon les règles convenues avec la Banque mondiale;
- Superviser le classement et l'archivage physique et électronique de tous les documents du Projet, y compris de gestion du personnel, avec l'appui d'un système informatique;
- Participer à la programmation, au suivi et à l'évaluation des activités du projet;
- Contribuer ou superviser la rédaction des rapports du Projet (comptes-rendus des réunions, rapports trimestriels et annuels d'activités et de suivi financier), et des correspondances du Projet.
- Participer à la préparation des contrats avec les consultants et autres partenaires de services;
- S'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré de gestion budgétaire, comptable et financière. Le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des Rapports de Suivi Financier (RSF) et des Demandes de Remboursement de Fonds (DRF);
- Préparer les activités de préparation des budgets et des prévisions de décaissements;
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire et rendre régulièrement compte au Coordonnateur du Projet et à la Banque mondiale, notamment lors des missions de supervision;
- Signer conjointement avec les autres personnes désignées les titres de paiement qui ont été préparés par le comptable;
- Participer à la préparation, la consolidation et la mise à jour du Plan de Travail et Budget Annuel, en relation avec les autres responsables;
- Suivre l'exécution financière des conventions, contrats et/ou protocoles avec les prestataires

de services impliqués dans l'exécution des activités du projet;

- Préparer les RSF et les DRF suivant les standards et la périodicité convenus avec la Banque mondiale;
- s'assurer le déploiement effectif de la plateforme Funds Chain et son utilisation effective par le projet pour la traçabilité des paiements et le reporting financier;
- Assurer la réalisation régulière et dans le temps des audits financiers et comptables, et coordonner la préparation des missions d'audit interne et externe, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations;
- S'assurer de la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique;
- Vérifier les imputations comptables avant leur saisie dans les journaux;
- Suivre les comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garanties, cautions, dettes, etc.);
- Assurer l'effectivité du contrôle interne de la comptabilité du projet;
- Coordonner la réalisation des inventaires selon la périodicité indiquée dans le manuel de procédures du projet en matière de gestion du personnel.

III- PROFIL

Le Responsable Administratif, Financier et Comptable devra présenter le profil suivant:

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master (Bac + 5) ou équivalent en comptabilité, gestion, administration, contrôle, audit, ou équivalent d'une institution internationalement reconnue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple);
- Avoir acquis, au cours des cinq (05) dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement: trois (03) ans comme RAFC ou poste équivalent, ou cinq (05) ans comme comptable;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale, ou comme auditeur de projets financés par les partenaires techniques internationaux, est un atout considérable;
- Avoir une maîtrise des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO), est un atout;
- Être formé au SYCEBNL est un atout;
- Avoir une très bonne maîtrise de Microsoft Office (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques;
- Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et de travail sous pression;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais est un atout;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;

- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles seront désavantagées.

IV- DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au RAFC, au cours de laquelle il/elle devra produire à minima la comptabilité, les DRFs, les RSF et les états financiers du projet, ainsi que toute la documentation relative à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations issues de la dernière revue de la gestion financière par la Banque mondiale. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le RAFC résidera à Brazzaville, mais il est appelé à se déplacer au besoin dans toutes les zones d'exécution du projet.

V- PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Responsable Administratif, Financier et Comptable.

VI- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures comprenant: Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population; un curriculum vitae (CV); les attestations ou certificats de travail; les photocopies des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

- Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à **16H00, heure locale avec la mention: «Candidature au poste du Responsable Administratif, Financier et Comptable du Projet HeSP».**

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse: Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.
Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00
E-mail: msp.projet.hesp@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO.

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,
Pr. Donatien MOUKASSA



MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

PROJET DE SECURITE SANITAIRE (HESP – P508837)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) TECHNIQUE DU PROJET HeSP



I- CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement d'un (e) Assistant (e) Technique.

II- TACHES ET RESPONSABILITES

Placée sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet l'Assistant (e) Technique va animer et travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des membres de l'UGP. Les responsabilités détaillées du poste sont:

- Appuyer les parties prenantes dans le processus de planification technique en veillant à ce que les interventions/activités figurent dans leur plan d'actions annuelles et contribuent à l'atteinte des objectifs du projet ; d'où il assiste le coordonnateur dans la revue technique des termes de référence soumises au financement du projet;
- Veiller, contribuer et superviser l'analyse de la qualité des termes de référence des activités à réaliser par les acteurs impliqués en lien avec les résultats du projet et s'assurer de l'effectivité de leur réalisation dans le respect des procédures de gestion du projet;
- Superviser régulièrement les structures d'exécution lors de la réalisation de leurs activités planifiées;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des réunions de haut niveau, des aide-mémoires, et d'identifier les contraintes et en faire part à la Coordination (toute l'équipe de l'unité de coordination) pour des actions d'amélioration;
- Veiller au respect des délais de réalisation des activités planifiées par les parties prenantes à partir d'un «tableau de bord de suivi de délais», prépare et valide lors de la réunion de toutes les parties prenantes dans le cadre de la plateforme Une seule santé «One Health»;
- Présenter trimestriellement la situation sur l'évolution de la mise en œuvre des activités et l'atteinte des objectifs du projet;
- Superviser l'analyse de la qualité des livrables produits par les acteurs impliqués ainsi que leur contribution effective à l'atteinte des résultats du projet;
- Accomplir toute autre tâche en lien avec la fonction et qui lui est assignée,
- Participer aux réunions de Coordination et de planification des interventions par les parties prenantes,
- Assurer le suivi du respect des délais par les parties prenantes dans la transmission des rapports d'activités de l'UGP à la coordination et autres structures concernées;
- Contribuer à la tenue régulière des réunions de monitoring du cadre de résultats et autres données concourant au meilleur reporting du projet;
- Coordonner l'analyse des différents rapports des structures d'exécution du projet et veiller à faire une retro-information à chaque partie prenante;

- Mettre à jour régulièrement le tableau de bord de suivi des activités de toutes les parties prenantes et le partager avec la Coordination.
- Participer à l'évaluation de performances de l'ensemble des membres de l'équipe de l'UGP

- Contribuer et Superviser la production des rapports trimestriels et annuels de l'unité de gestion du projet;
- S'assurer de la soumission des prévisions de décaissement en concordance avec le PTBA et les rapports financiers;
- Participer aux activités de production de rapports obligatoires du projet selon les dispositions prévues dans l'Accord de Financement du Projet;
- Contribuer à l'évaluation de la performance des membres du personnel de l'UGP;
- Assurer un accompagnement technique de tout staff pour une meilleure connaissance du projet et de ses résultats;
- Appuyer et veiller à la tenue des sessions des commissions des marchés;
- Veiller à la qualité des fournitures, des travaux et services de consultant prévus dans le projet.

III- PROFIL

L'Assistant (e) Technique devra présenter le profil suivant:

- Être titulaire d'au moins un Master (BAC+5) en Santé Publique, Economie, Management, en Administration, en Sciences Sociales ou dans un domaine connexe,
- Avoir un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine du développement, y compris un minimum de 3 ans dans des postes de responsabilité;
- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans en matière d'assistance technique dans les projets financés par les organisations multilatérales;
- Une expérience professionnelle préalable et une bonne connaissance des questions sectorielles dans le domaine de la santé, de l'élevage, de l'environnement, principalement dans une Seule santé;
- Démontrer des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production des résultats;
- Faire preuve de forte capacité de négociation, de gestion et prévention de conflits;
- Faire preuve de bonnes capacités de gestion, de communication et de relations interpersonnelles;
- Disposer d'une capacité à travailler sous pression et dans les délais;
- Avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit ; la maîtrise de l'anglais serait un atout.
- Avoir une bonne maîtrise de l'ordinateur et des logiciels de base (Word, Excel, PowerPoint, MS Project);
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

IV- DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront revues par le gouvernement (ministère de tutelle et gouverneur de la Banque mondiale) et soumis à l'avis final de la Banque mondiale. Avis qui servira à décider des conditions d'un nouveau contrat. La durée maximum du contrat avec les renouvellements ne pouvant dépasser la durée d'exécution du projet.

V- PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases: (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée à l'Assistant Technique.

VI- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures doivent comprendre: **Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population; un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles; les attestations de travail figurant dans le CV; une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).**

- Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à **16H00, heure locale avec la mention: «Candidature au poste d'Assistant Technique du Projet HeSP».**

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse: Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.
Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00
E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,

Pr. Donatien MOUKASSA



MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
PROJET DE SECURITE SANITAIRE (HESP – P508837)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/MSP/HeSP-2025



RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR OU D'UNE COORDONNATRICE DU PROJET HeSP

I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale. Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement du Coordonnateur du Projet.

II- TACHES ET RESPONSABILITES

Le/ la Coordonnateur/ Coordonnatrice du projet dirigera l'Unité de Gestion du Projet (UGP) qui aura un ancrage institutionnel au Ministère de la Santé et de la Population. Les responsabilités du poste sont :

- Assurer la planification et la réalisation des activités du projet, reflétées dans le Document du Projet (PAD) et l'accord du Financement (AF) ;
- Veiller à la préparation du plan de travail budgétisé annuel (PTBA) et à sa mise en œuvre en temps opportun ;
- Veiller à l'exécution des activités dans les délais prévus dans le PTBA et le Plan de Passation des marchés (PPM) ;
- Assurer et veiller à la réalisation des activités techniques dévolues aux structures concernées du ministère de tutelle et, des autres départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre selon l'approche une seule santé ;
- Assurer et veiller à la réalisation des activités confiées à toute autre organisation ou prestataire afin d'atteindre les résultats du projet ;
- Veiller à la réalisation des études et toute autre intervention nécessaire à l'atteinte des résultats du projet ;
- Veiller à la mise en place du mécanisme et des outils de suivi-évaluation, à leur mise en œuvre ainsi qu'au suivi des indicateurs qui s'y rattachent ;
- Veiller à la production des rapports périodiques du projet et à la préparation, puis à la réalisation des audits annuels ;
- Organiser et participer aux différentes missions d'appui à la mise en œuvre du Projet par la Banque mondiale et par les tiers ;
- Représenter le projet auprès des tiers, des partenaires et autres administrations publiques ;
- Veiller à la préparation dans les délais des réunions du comité de pilotage ;
- Assurer la bonne collaboration entre toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet ;
- Informer régulièrement la tutelle, les autres départements ministériels et la Banque mondiale sur l'état d'avancement de la mise œuvre du Projet et des difficultés rencontrées ;
- Servir de point focal du Gouvernement vis-à-vis de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ;
- Signer des actes administratifs et autres documents du projet ;
- Veiller à la bonne gestion du patrimoine du projet.
- Veiller à l'exécution financière de toutes les activités du projet en conformité avec les procédures comptables et financières définies dans le Manuel de

Procédures ;

- Veiller à la soumission des prévisions de décaissement en concordance avec le PTBA et les rapports financiers ;
- Veiller au strict respect de l'Accord de Financement du Projet.
- Veiller à la bonne gestion du personnel du projet ; et
- Veiller au respect des critères de performance des membres du personnel en assurant leur évaluation régulière ;
- Veillez à la tenue des sessions des commissions des marchés ;
- Veillez aux respects des dispositions de passation des marchés incluant la sélection des consultants, des fournisseurs et des entreprises, conformément aux procédures de passation des marchés convenues dans l'accord de financement avec la Banque mondiale ;
- Assurer la réalisation effective et efficiente des marchés de travaux, de fournitures et des prestations de services de consultance conclus dans le cadre du projet ;
- Assurer la qualité des fournitures, des travaux et services de consultance prévus dans le projet.

III- PROFIL

Le Coordonnateur ou la Coordonnatrice devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'au moins un Master (BAC+5) en santé publique, économie, management, administration, en sciences sociales ou dans un domaine connexe ;
- Avoir un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la santé publique, gestion des projets de développement, y compris un minimum de 5 ans dans des postes de responsabilité ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans en matière de gestion des projets financés par les organisations multilatérales ;
- Avoir une expérience professionnelle préalable et une bonne connaissance des questions sectorielles dans les domaines liés à l'approche « Une Seule Santé » (humaine, animale et environnementale),
- Démontrer des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production des résultats ;
- Faire preuve de forte capacité de négociation, de gestion et prévention de conflits ;
- Faire preuve de bonnes capacités de gestion, de communication et de relations interpersonnelles ;
- Disposer d'une capacité à travailler sous pression et dans les délais ;
- Avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit ; la maîtrise de l'anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'ordinateur et des logiciels de base (Word, Excel, PowerPoint, MS Project) ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de

gestion d'un projet financé par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles seront désavantagées.

IV- DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront revues par le gouvernement (ministère de tutelle et gouverneur de la Banque mondiale) et soumis à l'avis final de la Banque mondiale pour la possibilité d'un nouveau contrat.

V- PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e) s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Coordonnateur.

VI- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

- Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Coordonnateur du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population

Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.

Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00

E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

**Directeur de Cabinet,
Pr. Donatien MOUKASSA**



MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
PROJET DE SECURITE SANITAIRE (HESP – P508837)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/MSP/HeSP-2025



RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE DU PROJET HeSP

I- CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD. L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement d'un Spécialiste en Sauvegarde Sociale.

II- TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Sauvegarde Sociale aura pour missions principales de :

- Veiller à la mise en œuvre du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du Projet notamment en ses actions en lien avec la sauvegarde sociale ;
- Assurer la mise en œuvre efficace des mesures de prévention et de gestion des risques et impacts sociaux du Projet ;
- Organiser l'élaboration et la mise en œuvre des aspects sociaux des instruments de sauvegardes, notamment, le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), le Cadre de réinstallation (CR), le document des Procédures de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO), le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), et tout autre instrument de sauvegardes.
- Préparer, conjointement avec le Spécialiste en environnement, la présélection et l'évaluation des sous-projets et préparer les mesures pour gérer les risques, y compris les TDR pour la préparation des analyses sociales ou des instruments de sauvegarde le cas échéant ;
- Élaborer les TDRs pour les évaluations sociales et la préparation des outils requis, notamment concernant la réinstallation involontaire ;
- Participer aux processus de recrutement des consultants pour les études sociales et faire la revue de conformité des rapports des études sociales avant toute soumission à la Banque ;
- Organiser et conduire les ateliers de validation des rapports des études sociales et veiller à la publication et la diffusion des rapports élaborés ;
- Veiller à ce que les mesures de mitigation des impacts sociaux préconisées soient mises en œuvre de façon efficace et efficiente ;
- Veiller à l'implication, la consultation et la participation inclusive et itérative de l'ensemble des parties prenantes engagées dans la mise en œuvre du Projet, dont les groupes vulnérables notamment les populations autochtones, les femmes et les personnes vivant avec handicap ;
- Participer à la prise en compte du genre, l'inclusion sociale des bénéficiaires du Projet dont les groupes vulnérables comme les minorités ou les groupes marginalisés, les personnes en situation de handicap, etc. ; Identifier les parties prenantes impliquées en vue de déterminer leurs degrés d'implication dans la mise œuvre du projet ;
- S'assurer de l'application systématique des dispositions contenues dans le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et l'opérationnalisation du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans toutes les zones d'intervention du projet ;
- Organiser et conduire les activités de consultations publiques et des parties prenantes en matière environnementale et sociale pour la prise en compte effective des points de vue des parties prenantes dans le cadre de la planification et la mise en œuvre des différents sous-projets ;
- Assurer la diffusion du mécanisme de gestion des plaintes du Projet et le mettre en œuvre en collaboration avec les autres partenaires du projet ;
- Recueillir et analyser les commentaires et les plaintes des personnes/parties affectées par le Projet et recommander/prendre des actions pour résoudre lesdits problèmes ;
- Servir d'interlocuteur principal entre les personnes affectées et la Coordination du Projet sur les questions d'impacts sociaux ;
- Participer à l'analyse des activités du Projet pour mieux en apprécier l'adéquation avec les exigences et orientations du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) du Projet ;
- Participer à l'élaboration d'une stratégie pour constituer une base de données environnementales et sociales des zones, activités et résultats du Projet qui sera progressivement mise à jour ;
- Assurer le suivi, la supervision et l'évaluation rétrospective des différentes activités du projet en vue d'apprécier autant l'adéquation que l'effectivité de la prise en compte des mesures sociales

stipulées dans les documents d'évaluation du Projet ;

- Participer à la réalisation d'une analyse genre des activités du Projet, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie genre pour l'appropriation des solutions déployées par le Projet ;
- Superviser et prendre les mesures nécessaires pour assurer l'accessibilité, l'efficacité et en général le bon fonctionnement du MGP du Projet et préparer les rapports périodiques (sur une base trimestrielle) sur le fonctionnement du MGP ;
- Assurer l'évaluation des capacités des acteurs institutionnels en matière de gestion de risques sociaux y compris les risques d'exploitation et abus sexuels et harcèlement sexuel associés aux activités du Projet, la conception et la mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités adapté aux besoins identifiés ou exprimés par les acteurs directement impliqués ;
- Évaluer la performance globale du projet en matière de gestion des risques sociaux principalement en matière de mise en œuvre des mesures sociales convenues pour la mise en œuvre du Projet ;
- Établir et mettre en œuvre un chronogramme approprié d'exécution des activités de sauvegardes sociales et assurer la cohérence de ce chronogramme avec le calendrier global de mise en œuvre des activités du Projet ;
- Coordonner et participer à l'élaboration d'une stratégie pour constituer une base de données sociales des zones, activités et résultats du projet qui sera progressivement mise à jour ;
- Participer à l'élaboration des Plans de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) en définissant les besoins en études, formation et toute autre activité en matière de sauvegarde sociale ;
- Participer à la production des rapports trimestriels rendant compte du respect ou non des mesures sociales dans la mise en œuvre des sous-projets/activités ;
- Participer à la définition des besoins en études pour un bon suivi environnemental, social et sanitaire (EIES approfondies ou simplifiées, autre étude environnementale), au suivi de leur réalisation, la revue qualité, et à la diffusion des résultats ;
- Participer aux revues environnementales et sociales trimestrielles du Projet ;
- Élaborer des termes de référence (TDR) en vue de la conduite d'évaluations sociales pour les sous-projets présentant des niveaux de risques substantiel ou modéré ;
- Préparer ou participer à la préparation des Termes de Référence de recrutement (TdR) et des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ou Dossiers d'Appel d'Offre Limité (DAOL) en veillant à l'insertion, aussi bien dans les TDR, les DAO/DAOL que dans les Marchés/Contrats de travaux et des Missions de Contrôle, des clauses sociales à respecter et conduire ou participer au processus de sélection ;
- Participer à la conduite du screening ou sélection environnementale et sociale des sous-projets/activités, à l'identification des risques potentiels et à l'identification des mesures d'atténuation, dont la réalisation d'évaluations spécifiques données si nécessaires ;
- Organiser la gestion des incidents et accidents intervenus dans le cadre de la mise en œuvre des sous-projets/activités du Projet et conduire la production des rapports qui y sont liés ;
- Exécuter toutes autres tâches ponctuelles et/ou spécifiques qui lui seront confiées par la hiérarchie
- Évaluer la mise en œuvre de l'ensemble des instruments de sauvegarde du projet dans les rapports trimestriels.

III- PROFIL

Le Spécialiste en Sauvegarde Sociale devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins Bac+5 ans) dans le domaine de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie, du management, de l'ethnographie, de l'ethnologie, de la démographie, de la géographie, de la science politique, du droit, de l'histoire, des études de genre, des sciences de l'éducation, de la criminologie, de l'économie du développement ou dans un domaine équivalent ;
- Avoir participé à une formation sur le cadre environnemental et social de la Banque mondiale avec présentation de l'attestation/certificat de formation ;
- Avoir réalisé des formations complémentaires en matière d'évaluation et de gestion sociales serait un atout ;
- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion des risques et impacts sociaux des programmes/projets de développement ;
- Disposer et justifier d'une expérience professionnelles d'au moins cinq(05) ans en matière d'approches et de démarche participative de recherche, de participation et de consultation inclusives des parties prenantes, de gestion des risques sociaux (consultation et négociation sociale, enquêtes sociales, évaluation et gestion des risques et impacts sociaux, renforcement des capacités, enga-

gement citoyen, gestion des plaintes et doléances, prise en compte du genre et des groupes vulnérables y compris les personnes en situation de handicap, gestion de la main d'œuvre) ;

- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la conduite d'études d'évaluation sociale des projets/ programmes de développement ou avoir conduit ou participé à la conduite d'au moins trois (03) missions d'évaluation environnementale et sociale (EES, CGES, CR, EIES, CIES, PGP, PGES, PR et/ou Audit E&S, etc.) de programmes/projets de développement ;
- Avoir une bonne connaissance des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale, serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux sociaux, des politiques publiques, du cadre législatif et du cadre institutionnel relatifs à la gestion des risques et impacts sociaux au niveau national ainsi que ceux relatifs à la réalisation des évaluations environnementales et sociales, des procédures d'évaluation et de validation des rapports d'études, notamment les EIES, NIES et Audit E&S ;
- Disposer de bonnes compétences en communication, en animation de groupes et en renforcement des capacités ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

IV- DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat est d'un (1) an, après une période d'essai de trois (03) mois. Ce contrat est renouvelable sur la durée du Projet sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances et conformément aux dispositions du contrat qu'elle aura signé avec le Projet, mais aussi à la satisfaction de l'IDA. Une liste de critères de performance sera établie et jointe au contrat.

V- PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Spécialiste en sauvegarde sociale.

VI- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).
- Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Spécialiste en sauvegarde sociale du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population

Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.

Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00

E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

**Directeur de Cabinet,
Pr. Donatien MOUKASSA**

A BATON ROMPU AVEC EMMANUEL BOUNDZEKI DONGALA

«Littérairement, je crois que je vais continuer à travailler»

Faisant partie des Invités de la phratrie congolaise qui s'est déroulée du 28 au 31 octobre 2025 à Brazzaville, l'écrivain Emmanuel Boundzeki Dongala qui réside actuellement en France, nous a accordé une interview dans laquelle, il évoque son actualité, ses projets et prodigue des conseils aux jeunes qui veulent devenir écrivains.

***Que reprenez-vous du déroulement de la phratrie congolaise ?**

**Je crois que c'est un événement qui a réussi. Le noyau de tout ça c'était autour de Sylvain Bemba et Sony Labou Tansi, et autour de ça, nous avons agrégé tous les autres qui ont constitué la phratrie, c'est-à-dire les aînés comme les Tchicaya Utam'si, et puis ceux qui les ont suivis comme les Tati Loutard, Henri Lopès, Guy Menga, Maxime Ndebeka, Letembet Ambily, Pindy Mamonso, etc. Donc ça a été vraiment une grande célébration, et j'ai été très honoré que les organisateurs aient bien voulu m'associer à ça, et m'inviter.

***Résidez-vous toujours aux Etats-Unis, et continuez-vous à dispenser des cours à l'université ?**

**Je suis vieux maintenant, j'ai pris ma retraite il y a trois ou quatre ans je crois. Pour le moment, je me suis installé pendant quelques moments en France, et puis bon, pour me lancer dans certains projets, donc voilà. Je continue à travailler même si je suis vieux et voilà. Je suis en train de regarder avec bienveillance, de suivre ce que fait la jeune génération, écrivains et artistes. Je ne vais pas vous donner mon âge, je vais vous donner l'âge que j'aurais l'année prochaine comme ça, ça sera plus important. Eh bien, l'année prochaine, même si vous ne croyez pas j'aurais 85 ans, je suis né en juillet 1941,

***Que devenez-vous ?**

**Physiquement je vieillis comme tout le monde, j'essaye de vieillir, mais pas de trop de souffrances quoi. Mais, littérairement, je crois que je vais



Emmanuel Boundzeki Dongala

minimum, je dois leur dire: de lire beaucoup, lire les autres; travailler; travailler; travailler. Quand on a son manuscrit, le relire, le revoir, etc. L'inspiration c'est bien, mais c'est juste une petite part, le reste c'est le travail. Si non tout le monde est inspiré, si tu as une idée, et tu ne te mets pas à l'écrire, et bien rien ne sortira, si non, le travail c'est devant ton ordinateur, et devant ta feuille de papier. Voilà les deux conseils, beaucoup lire, partager ce que l'on fait



Poignée de main entre Emmanuel Boundzeki Dongala et Alain-Patrick Massamba

continuer à travailler jusqu'au moment où je ne pourrais plus. En ce moment, je prépare quelque chose que j'espère finir cette année, pour que ça paraisse l'année prochaine.

***Et quel est votre dernier ouvrage en date ?**

**C'est "La sonate à Bridge-tower", c'est le dernier que j'ai écrit. Moi, je n'écris pas beaucoup, il y a des gens qui tous les deux ans sortent un livre, mais moi, je sors un livre, tous les trois, quatre et même cinq ans.

***Que pensez-vous de la littérature congolaise actuelle ?**

**Il n'y a plus rien à dire, c'est reconnu, c'est célébré, et nos écrivains sont traduits dans toutes les langues. Moi, par exemple, je suis traduit dans une douzaine de langues, donc, la littérature congolaise a vraiment sa place aux côtés de la littérature universelle.

***Auriez-vous un conseil à l'endroit des jeunes écrivains, où à tous ceux qui veulent se lancer dans l'écriture ?**

**Le conseil est simple, je n'aime pas donner des conseils, mais là comme c'est vraiment

avec les autres, et retravailler ses textes, les revoir.

***En guise de conclusion, que diriez-vous ?**

**Je déplore tout simplement que les officiels de la culture de notre pays, ne se soient pas impliqués dans cette fête de la phratrie congolaise. C'est un peu dommage, parce que ça aurait été une très grande fête. Je souhaiterais qu'on continue à célébrer la phratrie, pas peut-être sous la même forme, mais sous d'autres formes. Il y a plusieurs formes: on peut faire un festival uniquement dédié au théâtre, à la littérature, le mélange de poésie, de chants. Je souhaite que ça continue, et que les jeunes puissent avoir le courage de faire cela. En fait, la volonté est là, mais ce sont les moyens qui font défaut, parce que sans les moyens de l'IFC, je ne pense pas qu'on aurait organisé cet événement. Bon, on critique, on défend les Français d'accord, mais, si nous ne mettons pas les moyens par exemple-là, il sera difficile de réaliser un tel projet. Voilà!

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

2° EDITION DE "BOLINGO YA RUMBA"

Une soirée culturelle pour promouvoir la danse!

Peggy Maho, manager du projet "Bolingoy ya Rumba" a organisé en partenariat avec le Kinda une soirée culturelle dédiée à cette danse, pour la sauvegarder et la promouvoir. C'était le 15 novembre 2025 à Brazzaville. "Bolingoy ya Rumba" qui signifie, l'amour de la Rumba est un événement qui s'inscrit dans le cadre de la deuxième édition de stage d'imprégnation à la Rumba congolaise en République du Congo, dont sept français ont pris part cette année. Les amoureux de cette danse ont été formés par l'artiste, Djoson le Philosophe, responsable de l'orchestre Super Kolo Mboka.

L'événement a été rehaussé de la présence des producteurs, artistes, chroniqueurs, animateurs d'antennes, des cadres de l'Institut français du Congo (IFC), des partenaires et journalistes.

Placée sous le signe de la "cohabitation", la soirée culturelle vise à célébrer la richesse culturelle, notamment la Rumba congolaise. A travers ces moments, la promotrice compte offrir au monde, le goût de jouer, de diffuser et de danser la Rumba, reconnu comme patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2021.

Cette activité riche en sons, en lumières et en mouvement a été marquée par des prestations de danses, aussi bien des congolais et des étrangers. Ces différentes prestations avaient un seul message: "Inviter l'opinion publique à s'engager à l'amour, le vivre-ensemble, ainsi que la promotion de la Rumba dans leurs communautés". Venus pour la première fois au Congo, des artistes français se



Une séquence de l'événement



Des artistes congolais et français exhibant des pas de la rumba

sont illustrés par leurs prestations et leur appel à savourer cette danse.

D'après Amen Mpika, directeur de la communication et du système de l'information au ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs a déclaré: «C'est une belle soirée culturelle qui a non seulement égayé le public, mais aussi, une occasion de sensibiliser autrement la population sur la nécessité de la conservation de la Rumba au-delà de nos frontières».

Pour Peggy Maho, «cette initiative contribuera à préserver l'identité congolaise à travers le mouvement, le rythme et la danse, tout en renforçant le sentiment de fierté culturelle chez les "rumbistes"».

A.-P. MASSAMBA

MUSIQUE

Samantha Love Mercedes, une chanteuse aux textes interpellatifs

Samantha Love Mercedes, artiste chanteuse congolaise, a récemment exprimé à Paris, en France, son ambition de redéfinir les contours de la scène musicale congolaise et africaine avec une œuvre manifeste après plusieurs années d'exploration. Elle prévoit de faire entendre sa voix dans les festivals internationaux, les scènes diasporiques et les plateformes mondiales.



Samantha Love Mercedes

modernes, des manifestes identitaires. Son style musical est un mélange audacieux de la rumba urbaine, de l'afro rap mystique, du spoken word et du gospel poétique.

Dans un monde musical en perpétuel changement, certaines voix ne suivent pas les tendances, elles les créent. Samantha est de celles-là. Elle est une artiste performeuse, poétesse sonore et visionnaire, elle incarne une nouvelle Afrique musicale, libre, flamboyante, enracinée et cosmopolite.

A.-P.M.

NOTES DE LECTURE

"La politique à portée de tous", un ouvrage qui revisite la politique dans ses fondamentaux

Publié aux éditions Evasion, à Tourcoing, en France le 17 septembre 2025, et comptant 138 pages: "La politique à portée de tous: la politique, comprendre simplement, voter objectivement", dont l'auteur est l'ivoirien Ange Sahali-Tra Bi, est un véritable vade-mecum pour ceux qui sont dans le monde politique, mais également pour tous ceux qui aspirent à s'y lancer.

La politique, art de gérer la cité ou la chose publique est une science, une pratique universelle. Mais, de nos jours, on constate différentes manières de faire de la politique en fonction de la culture, de la mentalité, du niveau d'éducation et de culture démocratique des peuples (gouvernants et gouvernés). Sous ce rapport, il est possible de procéder à une typologie: la politique à l'américaine, la politique à l'occidentale, la politique à l'africaine, voire à l'ivoirienne.

La politique, telle que pratiquée sous nos tropiques, correspond à cette dernière catégorisation. Elle se singularise par les manifestations de violence sous toutes ses formes y compris les menaces et intimidations, les déchaînements de passions, la haine tribale, les conflits interethniques et religieux, la manipulation et l'instrumentalisation d'une



La couverture du livre

jeunesse désœuvrée en quête de repères et de modèles, les crises pré-électorales, les crises électorales et post-électorales, les ré-

Ange Sahali-Tra Bi

le public sur les fondements de la gouvernance, la citoyenneté et le civisme.

Alain-Patrick MASSAMBA



MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION PROJET DE SECURITE SANITAIRE (HESP – P508837) AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/MSP/HeSP-2025



RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DU PROJET HeSP

I- CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD. L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale. Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement d'un Spécialiste en Violences basées sur le genre.

II- TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Violences basées sur le genre Sociale aura pour missions principales de :

- Appuyer le projet dans la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse aux VBG, EAS et le HS, liées à sa mise en œuvre des activités du Projet ;
- Veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadres Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales et notamment de prévention et gestion des potentiels des risques et cas de VBG/EAS/HS ;
- Vulgariser, mettre en application les dispositions VBG/EAS/HS des documents de sauvegardes du Projet, faire le suivi de leur mise en œuvre et au besoin mettre à jour le document d'évaluation des violences basées sur le genre (VBG) mais aussi (i) du Plan d'engagement environnemental et social (PEES) (ii) du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iii) du Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPA), (iv) du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), (v) du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ; (vi) du Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PMPP), (vii) des Procédures de gestion de la main-d'œuvre (PGMO) ;
- Assurer la supervision de la préparation, puis la vulgarisation et la mise en œuvre des dispositions VBG/EAS/HS des plans de sauvegardes, notamment des (i) Plans en faveur des Populations Autochtones (PPA), (ii) Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ou Plan succinct de réinstallation (PSR), (iii) Plan de restauration de moyens de subsistance (PRMS) ; Plan d'action pour la prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre, Exploitations et Abus Sexuels, Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS) ;
- Coordonner la mise en œuvre des activités prévues dans le Plan d'action pour la prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre, Exploitations et Abus Sexuels, Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS), en collaboration avec les spécialistes en sauvegardes ;
- Elaborer un protocole de réponse aux cas de VBG au sein du MGP, en assurant une approche « axée sur le/la survivant(e) » pour faire en sorte que les personnes ayant subi un incident de VBG reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conforme aux besoins de chacun(e), sous réserve du consentement du/de la victime et, tout en respectant son droit à la confidentialité et sécurité (ceci comprendra un suivi régulier sur le terrain pour vérifier le bon fonctionnement du MGP, les pistes d'entrée appropriées, et la qualité des services dans le circuit de référencement) ;
- Appuyer le spécialiste en sauvegardes sociales dans la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes (MGP), notamment en ce qui concerne le rapportage et le suivi des plaintes liées aux VBG/EAS/HS pour assurer le respect des principes directeurs concernant la confidentialité et la sécurité dans la collecte, le stockage, et le partage éthique des données liées aux plaintes de VBG ;
- Mettre en pratique les dispositions relatives à l'apport d'un soutien holistique à tout survivant de VBG, EAS et HS, en assurant un suivi sur le long terme en travaillant notamment avec les Centres d'Actions Sociales (CAS) du Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire, le Ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle ou toute autre institution jugée digne de confiance ;
- Intégrer les éléments VBG/EAS/HS dans les documents préparés par le Projet (notamment les TDRs, contrats des prestataires, DAO, dossiers de demande de cotation, contrats, codes de conduite des prestataires, screening, etc.) en collaboration avec le spécialiste en passation de marchés ;
- Contribuer au recrutement des prestataires, afin notamment de veiller à ce que les aspects de VBG/EAS/HS soient pris en compte ;
- Veiller à l'élaboration, à la diffusion et au suivi de la mise en œuvre d'un Code de Conduite

pour les parties prenantes du Projet (y compris les Ministères impliqués et l'UGP) qui garantisse un environnement de travail sûr et respectueux pour le personnel féminin et qui prohibe et sanctionne les EAS et HS ;

- Superviser les prestations des prestataires du Projet, notamment des activités de construction, pour s'assurer de la prise en compte des VBG/EAS/HS sur les chantiers ;
- Contribuer au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des éléments VBG, EAS et HS des documents de sauvegardes environnementale et sociale du Projet ;
- Participer à l'élaboration du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) en définissant et chiffrant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de prévention des risques de VBG/EAS/HS ;
- Superviser la réalisation de toutes les activités du PTBA liées à la prévention des risques de VBG/EAS/HS, concernant notamment les populations vulnérables (ex-combattants, personnes âgées, jeunes sans-emplois personnes handicapées, jeunes filles mères, Populations Autochtones) ;
- Mettre en place un plan de suivi-évaluation des activités relatives à la prévention et la gestion des cas de VBG, avec l'appui du spécialiste en suivi-évaluation du Projet, assorti des indicateurs de résultats et leurs valeurs cibles, puis collecter les données de façon conforme aux bonnes pratiques du secteur ;
- Analyser et expliquer les écarts entre les réalisations et les prévisions et formuler toutes recommandations appropriées pour améliorer les performances en matière de prévention et gestion des VBG ;
- Collaborer avec les autres experts de l'UGP, notamment les deux spécialistes en sauvegardes, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités et réaliser toute activité jugée utile par la Coordination de l'UGP et/ou par la Banque mondiale ;
- Contribuer à l'élaboration des documents suivants avant leur transmission à la Banque mondiale :
 - Rapports de suivi des sauvegardes environnementales et sociales du Projet (trimestriel) incluant une section sur les risques de VBG/EAS/HS et les activités réalisées ;
 - Rapports de mise en œuvre du MGP (trimestriel) ;
 - Rapports de Suivi-Evaluation du Projet (trimestriel) ;
 - Rapport de Suivi Financier (RSF) (trimestriel) ;
 - Rapports circonstanciels en cas d'incident social ou en cas d'accident.
- Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque mondiale et répondre aux exigences requises dans ce cadre et toute autre demande du bailleur ou de la Coordination du Projet.

III- PROFIL

Le Spécialiste en Violences basées sur le genre devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins Bac+5 ans) dans le domaine de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie, du management, de l'ethnographie, de l'ethnologie, de la démographie, de la géographie, de la science politique, du droit, de l'histoire, des études de genre, des sciences de l'éducation, de la criminologie, de l'économie du développement ou dans un domaine équivalent ;
- Avoir participé à une formation sur le cadre environnemental et social de la Banque mondiale avec présentation de l'attestation/certificat de formation ;
- Avoir réalisé des formations complémentaires en matière d'évaluation et de gestion sociales serait un atout ;
- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion des risques et impacts sociaux des programmes/projets de développement ;
- Disposer et justifier d'une expérience professionnelles d'au moins cinq (05) ans en matière d'approches et de démarche participative de recherche, de participation et de consultation inclusives des parties prenantes, de gestion des risques sociaux (consultation et négociation sociale, enquêtes sociales, évaluation et gestion des risques et impacts sociaux, renforcement des capacités, engagement citoyen, gestion des plaintes et doléances, prise en compte du genre et des groupes vulnérables y compris les personnes en situation de handicap, gestion de la main d'œuvre) ;
- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la conduite d'études d'évaluation sociale des projets/ programmes de développement ou avoir conduit ou participé à la conduite d'au moins trois (03) missions d'évaluation environnementale et sociale (EES, CGES, CR, EIES, CIES, PGP, PGES, PR et/ou Audit E&S, etc.) de programmes/projets de développement ;
- Une expérience opérationnelle pertinente dans la supervision et la mise en pratique d'activités de prévention et/ou de traitement des VBG/AES/HS ;

- Une expérience professionnelle pertinente dans le suivi environnemental et social des projets de développement, de préférence appuyés par la Banque mondiale ;
- Une expérience significative dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, basées sur l'IEC/CCC (Information-Education-Communication /Communication pour le Changement de Comportement) ;
- Bonne connaissance de la législation nationale et du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de VBG/AES/HS ;
- Une connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes des VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux sociaux, des politiques publiques, du cadre législatif et du cadre institutionnel relatifs à la gestion des risques et impacts sociaux au niveau national ainsi que ceux relatifs à la réalisation des évaluations environnementales et sociales, des procédures d'évaluation et de validation des rapports d'études, notamment les EIES, NIES et Audit E&S ;
- Disposer de bonnes compétences en communication, en animation de groupes et en renforcement des capacités ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

IV- DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat est d'un (1) an, après une période d'essai de trois (03) mois. Ce contrat est renouvelable sur la durée du Projet sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante des performances et conformément aux dispositions du contrat qu'il/elle aura signé avec le Projet, mais aussi à la satisfaction de l'IDA. Une liste de critères de performance sera établie et jointe au contrat.

V- PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s. Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Spécialiste en Violences Basées sur le Genre.

VI- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).
- Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16h00, heure locale avec la mention : «Candidature au poste de Spécialiste en Violences Basées sur le Genre du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.
Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00
E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,

Pr. Donatien MOUKASSA



MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION PROJET DE SECURITE SANITAIRE (HESP – P508837)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET HeSP

I- CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD. L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale. Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement d'un Spécialiste en Sauvegarde Environnementale.

II- TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Sauvegarde Environnementale aura pour missions principales de :

- Veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadres Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementales, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts environnementaux négatifs potentiels pouvant résulter des activités du projet ;
- Vulgariser, mettre en application les dispositions des cadres de sauvegardes sociales, et au besoin mettre à jour : (i) le Plan d'engagement environnemental et social (PEES), (ii) le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iii) le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PMPP), (iv) des Procédures de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO) et de tout autre instrument de sauvegarde du projet HeSP ;
- Assurer la revue-qualité des instruments spécifiques de sauvegarde Environnementale élaborés par les entreprises dans la mise en œuvre du projet ;
- Veiller au respect des normes environnementales et sociales ;
- Assurer la vulgarisation des instruments de sauvegarde environnementale, auprès de l'unité de gestion impliquée dans la mise en œuvre du projet ainsi que des parties prenantes du projet (structures techniques, populations, entreprises chargées de travaux, missions de contrôle, etc.) ;
- Sensibiliser les parties prenantes aux obligations environnementales ;
- Mettre en place et assurer le bon fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes du projet ;
- Faire la revue des documents de sauvegarde préparés par les consultants pour le projet et veiller à la prise en compte des commentaires de la Banque mondiale ;
- Veiller à la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de gestion des risques environnementaux des missions d'appui à la mise en œuvre du projet ;
- Veiller au renseignement des indicateurs de mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale par le Spécialiste en suivi-évaluation du projet ;
- Contribuer à toute autre activité relative aux aspects de sauvegarde environnementale du projet ;
- Organiser et coordonner le screening (sélection) environnemental (e) et social (e) des sous-projets pour catégoriser ou classer les sous-projets et définir le type d'instruments spécifiques de sauvegarde environnementale et sociale (EIES, Audit E&S, PGES) à élaborer ;
- Déterminer les instruments de sauvegarde spécifiques à élaborer (NIES, EIES, PGES, ...)
- Assurer le rôle de répondant du projet auprès de l'administration en charge de l'environnement ;
- Elaborer avec l'appui des autres spécialistes E&S les termes de références pour le recrutement du bureau d'étude pour la réalisation des EIES /Audits E&S des sous-projets ;
- Participer au recrutement des bureaux d'études agréé pour l'élaboration des

EIES/ Audits E&S et coordonner la réalisation de ces études ;

- Suivre la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) ;
- Assurer l'intégration dans les dossiers d'appel d'offres (DAO), des clauses environnementales et sociales dans les phases des travaux de contractualisation avec les entreprises ;
- Faire la surveillance, le contrôle et le suivi interne de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;
- Intégrer les activités de sauvegarde environnementale et sociale dans les PTBA ;
- Participer au renforcement des capacités des acteurs chargés de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale
- Préparer les TDR et la réalisation de l'audit de mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale du Projet ;
- Préparer et effectuer, en collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale, des missions de supervision de terrain en vue d'apprécier et d'évaluer l'effectivité de la prise en compte et de la mise en œuvre par les bénéficiaires des aspects environnementaux, et proposer des mesures d'amélioration de la gestion environnementale des sous-projets en cas de défaillance ;
- Veiller au respect strict de l'application des recommandations environnementales et de la mise en œuvre des éventuelles actions correctives recommandées sur tous les chantiers aux cas ou de non-conformités environnementales sont identifiées ;
- Veiller à la traçabilité de la mise en œuvre des mesures environnementales dans les rapports d'exécution globale du projet ;
- Être proactif et contribuer efficacement à la gestion des risques et impacts environnementaux dans le cadre de la mise œuvre du projet ;
- Assurer l'archivage des preuves d'exécution des mesures environnementales ;
- Assurer la prise en compte du changement climatique dans les actions du PTSS ;
- Produire les rapports d'activités mensuel, trimestriel, semestriel et annuel ;
- Réaliser toute autre responsabilité ou tâche qui pourrait lui être confiée par le coordonnateur allant dans le sens de l'amélioration du suivi du projet et la réalisation des objectifs de HeSP.

III- PROFIL

Le Spécialiste en Sauvegarde Environnementale devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme d'étude supérieure (au moins BAC + 5 années) en gestion de l'environnement, sciences de la nature (écologie, biologie, botanique, foresterie, etc.), ou en géographie ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base ;
- Avoir une connaissance avérée sur les normes environnementales et sociales du cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale, serait un atout.
- Avoir une expérience pratique d'au moins cinq ans dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale sur un projet ou programme de développement ;
- Avoir exercé comme Spécialiste en Sauvegarde Environnementale d'un projet financé par la Banque mondiale ou d'autres partenaires techniques et financiers est un atout ;
- Avoir une expérience approuvée dans le domaine des changements climatiques est un atout ;
- Avoir une connaissance approuvée dans l'élaboration/actualisation des documents de sauvegarde environnementale et sociale (CGES, PGPP, CPRP, ...) des projets financés par la Banque mondiale ou d'autres partenaires techniques et financiers.
- Expérience avérée d'au moins 5 ans dans le secteur du projet et de la protection de l'environnement en général ;
- Aptitude de travailler en équipe ;
- Posséder une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- Une expérience dans l'élaboration des études environnementales et sociales stra-



tégiques sera un atout ;

- Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) ;
- Une bonne maîtrise d'ODK Collect et de Kobotoolbox, serait un atout
- Avoir une connaissance du contexte écologique, social, économique de la République du Congo ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse en français ;
- Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Être familier avec le travail d'équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs ;
- Aptitudes physiques pour réaliser des missions et travaux sur le terrain ;
- Savoir communiquer et faire preuve d'humilité vis-à-vis des bénéficiaires et des parties prenantes ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

IV- DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera de douze (12) mois renouvelables avec une période d'essai de trois (03) mois. Le renouvellement se fera après évaluation des performances réalisées jugée satisfaisante par le projet et l'IDA.

V- PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s. Un candidat sera retenu conformément aux clauses 7.22 et 7.36 (Pages 53 et 56) du Règlement de Passation de Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016 révisé en Septembre 2025. Un contrat de travail sera signé entre le Projet HeSP et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Spécialiste en sauvegarde environnementale.

VI- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).
- Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16h00, heure locale avec la mention : «Candidature au poste de Spécialiste en Sauvegarde Environnementale du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.
Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00
E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,

Pr. Donatien MOUKASSA

FOOTBALL

Bagamboula-Mbemba "Tostao", une voix sage dans une période de crise

Icone incontestée et légende vivante du football congolais, Bagamboula-Mbemba, dit "Tostao" donne son avis sur la régression du football congolais qui le préoccupe et évoque sa disponibilité pour redorer l'image de son pays, dans l'interview ci-après.

*Pourquoi l'équipe nationale ne réussit-elle plus à se qualifier à la CAN ?

**Je n'ai pas tous les éléments pour dire ce qui se passe. Je peux néanmoins dresser un constat : les équipes nationales des années 60, 70 et 80 étaient, tout simplement, bien préparées. A ces époques, on ne bâtissait pas une équipe du jour au lendemain. On prenait du temps, et l'Etat donnait de vrais moyens à la sélection nationale. Il était possible d'organiser régulièrement des stages et des matchs amicaux contre des sélections africaines, des clubs européens et sud-américains, l'ossature étant locale. Actuellement, on ne progresse pas malgré le recours massif aux joueurs évoluant à l'étranger. C'est tout de même grave que l'équipe nationale ne se qualifie plus depuis dix ans. Elle est devenue l'une des plus mauvaises d'Afrique. C'est vraiment grave !



Bagamboula-Mbemba, dit "Tostao"

*A quoi le football congolais doit-il d'en être arrivé là ?

**A de nombreuses choses. Il y a d'abord un réel problème d'organisation au sein de notre football. Actuellement, les grands pays de football sont ceux qui sont mieux organisés. Ils mettent d'énormes moyens à la disposition du football. Sans moyens on n'arrive à rien. Il y a aussi un manque de stabilité au niveau des sélectionneurs et de l'ossature des Diables-Rouges. Changer trop souvent d'entraîneur n'est jamais bon. Autre fait à relever : les grands dirigeants sont devenus denrée rare. Nombreux n'ont pas un projet de développement pour leur

équipe. Certains ont même pris leur club en otage, décident de tout, s'entourent de courtisans. A notre époque, le club n'était pas une affaire du président tout seul, mais une famille où tout le monde faisait son travail dans un climat de confiance mutuelle. D'autres dirigeants sont confrontés au problème financier.

*Le renouveau est-il possible ?

**Il passe par une bonne organisation et une bonne préparation. Il passe aussi par la régularité des championnats dans toutes les catégories et la création de centres de formation à travers le pays afin de préparer la relève. Il faut donc investir dans la forma-

tion ; chaque club doit se fixer cet objectif. Les footballeurs les plus talentueux et les plus célèbres sont nés dans les compétitions organisées dans la rue, dans un terrain vague ou dans une cour d'école. La transformation des villes a joué incontestablement un mauvais tour au football congolais dans la mesure où elle a supprimé les espaces naturels de jeu. Le déclin de notre pays pourrait aussi s'expliquer ainsi. Je pense que les gens s'endorment dangereusement ; il est temps qu'ils réagissent !

*A qui vous adressez-vous ?

**A tous les acteurs de la discipline. Il faut aussi que l'Etat décide d'une vraie politique sportive. Je suis convaincu que tous : fédération, clubs, ministère des Sports, anciens joueurs, entraîneurs, arbitres, etc., nous pouvons réhabiliter la pratique sportive et redorer le blason de notre football.

*Les clubs sortent moins de grands joueurs maintenant...

**C'est en partie vrai. Toutefois ne vous trompez pas : le talent existe, mais il faut un environnement propice à son épanouissement. C'est pourquoi, entre autres solutions, il est urgent d'améliorer la condition du joueur. A notre

époque, les entreprises et les administrations recrutèrent les joueurs, et donc nous n'avions pas trop de soucis pécuniers. Le championnat était d'un très bon niveau. Ce qui n'est plus le cas actuellement. Faute d'emploi, le footballeur d'aujourd'hui a fait du football un travail à plein temps, mais il n'a pas un salaire versé régulièrement qui puisse lui permettre de subvenir à ses besoins.

*Où trouver l'argent ?

**Il y a des autorités dans le pays ; il y a une fédération et il y a des dirigeants de clubs, c'est à eux de réfléchir et de décider. Des journées de réflexion ont été organisées dans notre pays. On ne peut pas faire de football sans joueurs. Pour qu'un joueur puisse donner le maximum de son savoir-faire, il doit bénéficier de la plus grande attention et protection.

*Quelle est votre analyse de la crise actuelle ?

**Je ne veux pas me mêler de cette crise. La Fédération et le Ministère sont condamnés à travailler ensemble, à coopérer. L'union fait la force, dit-on, non ?

*Si on parlait de votre implication pour relancer notre football !

**J'avais créé un club, mais il

n'existe plus. Je m'étais fixé comme objectif de créer un centre de formation, mais je n'ai pas obtenu de soutien. On m'a associé à la création de l'Académie de football Jean-Jacques Ndomba de Ngania. Ce dont j'ai envie, c'est de transmettre ce que j'ai appris ou fait. J'ai de bonnes intentions. Ma porte est ouverte si l'on me demande mon avis.

*Conserves-tu encore à l'esprit des images fortes, ou des moments importants de ta carrière sportive ?

**Bien évidemment. En 1972, au Cameroun, c'était ma toute première participation à une CAN. Je me souviens de l'accueil chaleureux qui nous avait été réservé au retour, par la population. Nous avions travaillé sérieusement pendant les stages de préparation et les matchs amicaux et, de surcroît, il régnait une superbe ambiance dans le groupe, ce qui peut expliquer en partie notre victorieux parcours. La même année, contre le Cameroun, j'ai fait se lever à Brazzaville le président Marien Ngouabi, ce qui m'avait valu de dîner avec lui et d'autres avantages. En 1973, mes prouesses m'ont permis de faire partie de la sélection d'Afrique aux Jeux Afro-latino-américains de Guadalajara, au Mexique. Une expérience enrichissante ! En 1974, on était passé tout près d'un second titre continental en Egypte.

Propos recueillis
par Guy-Saturnin
MAHOUNGOU

Maitre Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, NOTAIRE
Sis Bd Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire
«Les amis de Julien, OCH Moungali III, Brazzaville, République du Congo ;
Tél : (242) 06651 13 85 / 04411 87 14
E-mail: etudemakumbu@gmail.com

Brazzaville, le 14 novembre 2025

ANNONCE LEGALE

«TALENT AFRIQUE RH»

Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle

Capital : 1.000.000 de francs CFA

Siège social : 16, rue Sangha, Talangai, Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date, à Brazzaville, du 15 septembre 2025, reçu par Maitre Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire soussigné, enregistré le 15 septembre 2025, sous le folio 141/4 na779 à la recette de l'enregistrement, du domaine et des timbres de Brazzaville, Talangai, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: «TALENT AFRIQUE RH».

FORME : Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle.

CAPITAL : 1.000.000 de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cent (100), libérées par les associés.

SIEGE SOCIAL : 16, rue Sangha, Talangai, Brazzaville, en

Republique du Congo.

OBJET SOCIAL : la mise à disposition de personnel, le recrutement, la gestion de ressources humaines pour le compte d'entreprise utilisatrice, l'intérim.

DUREE : Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

GERANT : Monsieur NDIAYE Oumar Samba

IMMATRICULATION : 04 novembre 2025, au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2025-B12-00276.

Pour avis

Maitre Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU
NOTAIRE

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les enfants Julie, Brice et Christian DIGOUE, les petits-enfants DIGOUE-KIMPOLO, la famille KONGO à Lomé, la famille MATISSAKIMPOLO, la famille NDE-TIRI-KIMPOLO, la famille BAYOUNZAKIMPOLO, la famille MAMBOUMINA-KIMPOLO et les familles alliées, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de la veuve DIGOUE née KONGO Marie Dédé, survenu à Pointe-Noire, le samedi 1^{er} novembre 2025.

L'inhumation aura lieu le samedi 22 novembre 2025 selon le programme ci-après

10h: levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire.

11h: départ et recueillement au domicile situé au quartier Loandjili, vers l'école Ballou Constant.

départ pour le cimetière Bellevue de Liambou.

16h: retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie. Nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin, nous témoignent compassion, soutien et solidarité en ces moments douloureux.



BGFIBank Congo S.A

Société Anonyme avec conseil d'administration
au capital de 50 Milliards Francs cfa

siège social : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO

Centre-ville, B.P : 14579 BRAZZAVILLE CONGO

RCCM DE BRAZZAVILLE N°01-2003-B14-00035

NIF : AGREMENT COBAC

ACTE DE CONFORMITÉ DE L'OPERATION DE FUSION-ABSORPTION

Suivant acte de conformité dressé par Maitre Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire à Brazzaville, sis, 125 rue des compagnons de Brazza, en date à Brazzaville, du 24 Octobre 2025, enregistré à la recette des impôts de Bacongo, de la même date, sous folio 187/010 numéro 5069, il a été constaté la réalisation définitive de la fusion-absorption entre :

• la société dénommée BGFIBank Congo S.A (Société Absorbante) ;
Et

• la société ADIC S.A (Société absorbée) au capital social de 11.860.000.000 Francs cfa, ayant son siège social à Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, immatriculée au RCCM sous le numéro CG-BZV-014-2011-B14-00007 ;

Cette fusion a été approuvée dans les conditions prévues par le projet de traité de fusion établi le 20 août 2024, et est désormais définitivement réalisée, la société Absorbée (ADIC S.A anciennement dénommée Société Générale Congo) étant dissoute sans liquidation et l'ensemble de son patrimoine transmis à la société Absorbante (BGFIBank Congo S.A).

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 27 Octobre 2025, sous les références CG-BZV-01-2025-D-01145.

POUR AVIS

Maitre GERVEL ERIC BIMBENI

Notaire



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/001/2025/BCI/CG

La Banque Commerciale Internationale (BCI) lance un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de six (06) nouveaux groupes électrogènes dont les spécifications techniques sont définies dans le cahier des charges.

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium de soumissionnaires).

Le dossier d'appel d'offres y afférent sera mis à disposition aux désireux soumissionnaires, sans frais, sur demande par mail adressé à : appel-offres@bcicongo.com, à partir du lundi 17 Novembre 2025.

La date limite de dépôt des plis est fixée au vendredi 13 Décembre 2025, 15h30, (Heure Locale en République du Congo)

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque indiquée ci-dessous,

- Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)
AVENUE AMILCAR CABRAL
B.P. 147 - Brazzaville
République du Congo

Pôle Ressources & Moyens / Service Achat (2^e étage)

Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° AO/001/2025/BCI/CG

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission des offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission.



MEMBRE DU GROUPE BCP



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/002/2025/BCI/CG

La Banque Commerciale Internationale (BCI) lance un appel d'offres ouvert relatif au recrutement des cabinets de recouvrement.

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium de soumissionnaires).

Le dossier d'appel d'offres y afférent sera mis à disposition aux désireux soumissionnaires, sans frais, sur demande par mail adressé à : appel-offres@bcicongo.com, à partir du lundi 17 Novembre 2025.

La date limite de dépôt des plis est fixée au Vendredi 05 Décembre 2025, avant 15h00 (Heure Locale en République du Congo)

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque indiquée ci-dessous ;

- Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)
AVENUE AMILCAR CABRAL
B.P. 147 Brazzaville,
République du Congo

Pôle Ressources & Moyens / Service Achat (2^{ème} étage)

Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission de leurs offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission.



MEMBRE DU GROUPE BCP